

VOIR DIRE

NUMÉRO 41
MAI-JUIN 1990
L'EXEMPLAIRE: 4 \$

Revue bimestrielle publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec
et sous les auspices de
L'ASSOCIATION DES ADULTES AVEC PROBLÈMES AUDITIFS



Fermeture: 1^{er} JUIN 1990

Triste fin de la Maison de la Surdit 

10,055 ave. Papineau
Montr al

Soir e d'hommage pour Pierre-No l L ger

R cipiendaire du Certificat
de M rite du prix
B n volat Canada 1989





Sous-Titrage Plus tient à féliciter chaleureusement
Monsieur Pierre-Noël Léger, récipiendaire du
Certificat de Mérite du prix **Bénévolat Canada 1989**.



Ses précieux conseils, son dévouement, sa sensibilité
et son énergie ont certes contribué au développement
du sous-titrage au Québec, et nous ne pouvons
qu'espérer qu'il en sera de même encore longtemps.
Félicitations!

VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Arthur LeBlanc
directeur et rédacteur en chef
Yvon Mantha
assistant directeur et concepteur graphique
Mireille Caissy
rédactrice adjointe
Robert Forgues
secrétaire à la rédaction
Jacques Gariépy
trésorier
Jean-Marc Lachambre / Claire Lauzier
photographes

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu
Serge Gariépy
Jean Davia
Hélène Hébert
Jacinthe Auger
Fernand Paquet
Odette Raymond
Luc Michaud
Guy Frédette
Jacques Vadeboncoeur

COMPOSITION:

Typographie Dynamique Inc.

IMPRESSION:

Impritech Enr.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
États-Unis et étranger: 25 \$ annuel

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des associations de sourds de la province de Québec.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en s'adressant à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'articles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité à leur sujet.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

8688, rue Esplanade
Montréal, Qc H2P 2S4
Tél.: (514) 381-1923

SOMMAIRE

Éditorial	4
La parole est aux lecteurs	5
Une soirée inoubliable	6 et 7
Journée portes ouvertes (IRD)	7
Mission canadienne en République de Guinée	8 et 9
Un signe des interprètes	9
Lancement d'« ACCÈS-2000 », à l'IRD	10
Nouvelles du 3 ^e Âge-Sourd	11
Chronique sur les sourds-aveugles	12
Nouvelles de l'A.A.P.A.	13
Gala du 10 ^e Anniversaire de l'A.B.G.S.	14 et 15
10 ^e Anniversaire de l'A.I.L.V.C.	16
Le Club Lions Mtl-Villeray (Sourds)	17
10 ^e Anniversaire du Service Handi A. Inc.	18
Assemblée générale annuelle du C.A.E.	19
C'est le départ du CEILSQ	19
Entrevue avec Josée Pépin, Mlle Sourde du Québec 1989	20
Des bénévoles très dévoués au C.L.S.M.	21
Quelques nouvelles de l'Abitibi	21
Souvenirs d'un voyage au Costa-Rica	22 et 23
Décès, naissances, etc.	23
12 ^e Championnat canadien de Curling des Sourds	24
Nouvelles de l'A.B.S.Q.	25
Quatre fondeurs canadiens au Mont Snow, É.-U.	26 et 27

Page couverture:

En haut: nous reconnaissons sur cette photo la Maison de la surdité, sise au 10,055 Av. Papineau, à Montréal. Elle aura fermé ses portes le 1^{er} juin dernier. En bas: lors de la soirée de son « Bien cuit », le 1^{er} mai dernier, Monsieur Pierre-Noël Léger a eu l'heureuse surprise de recevoir un Certificat de mérite du prix Bénévolat Canada, en présence de Madame Nicole Roy-Arcelin, député d'Ahuntsic et de Monsieur Bob Guildart, président du CCCDA.



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2^e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9 (418) 227-1224 (ATS) ou (Voix)
Bureau: Lundi à vendredi de 9:00 h à 16:00 h

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1989-1990

Michel Thibaudeau – président Yvon Veilleux – trésorier Lucie Lessard – directrice
Jean-Paul Labbé – vice-président Alain Gauthier – directeur Jocelyn Martel – directrice
Denise Morin – secrétaire



Mai, le mois de l'ouïe: un cri du coeur

Depuis plusieurs années, le mois de mai est connu comme le mois de l'ouïe (on devrait plutôt dire le mois de la surdité, mais passons). C'est une occasion inespérée pour sensibiliser le public à nos problèmes, d'exprimer par le biais des médias nos doléances quant à nos besoins spécifiques pour l'amélioration de notre qualité de vie.

La communauté sourde revendique le respect de sa langue. Il s'agit d'un langage tout à fait naturel pour elle, qui s'appelle ici au Québec la Langue des Signes Québécois. Bien que cette langue n'ait pas encore été reconnue officiellement par la société, beaucoup de chemin a été fait ces derniers temps pour promouvoir et faire reconnaître la LSQ comme un des moyens d'intégration à la société que nous privilégions. Plus spécifiquement, depuis l'année internationale des personnes handicapées (1982), nous avons fait un grand pas pour sensibiliser le public face à nos droits et à nos désirs, mais le chemin à parcourir pour atteindre nos pleins droits est encore long et ardu.

La sensibilisation, tant auprès des personnes entendantes qui nous entourent que du public en général, n'est pas assez intense pour que les choses bougent vraiment. On peut prendre comme exemple une école ayant une clientèle d'élèves sourds gestuels et qui prône un autre langage que la LSQ comme moyen de communication et d'apprentissage, une langue bâtarde appelée pudiquement « français signé ». Cette « langue » enseignée dans certaines écoles depuis quelques années déjà, est, du point de vue des sourds fiers de leur culture, une réelle imposture et elle est catégoriquement rejetée. Bien sûr, les dirigeants scolaires qui imposent cette langue rétorqueront que les sourds ont été consultés et que leur avis fut favorable. Vraiment? Qui sont ces sourds? Et par qui et quand cette consultation a-t-elle été faite? Ce genre de décision, arbitraire et fondée sur une ignorance des possibilités pédagogiques qu'offre la LSQ est la source d'une grande frustration.

Aux yeux des enseignants et des autres entendants, les sourds passent trop souvent pour des illettrés, des « inaptes à fonctionner » dans le vécu normal de la société. Pourtant, les leaders des sourds, ceux qu'on peut considérer comme modérés et compréhensifs, ne demanderaient pas mieux que d'avoir l'opportunité de partager leur expertise et leur expérience du vécu quotidien dans la surdité. Cette expertise, ils l'ont longtemps approfondie dans leur milieu sourd et dans leurs interactions avec le monde des entendants. Les pédagogues et les autres décideurs du monde de l'éducation ne les consultent pas et préfèrent, pour des raisons obscures, jouer dans leur dos. Il suffirait pourtant d'un peu de bonne volonté et d'ouverture d'esprit pour que les relations entre les deux groupes soient meilleures.

On pourrait comparer le mouvement de la communauté sourde au mouvement féministe, qui fête cette année le 50^e anniversaire de la reconnaissance du droit de vote accordé aux femmes. Il s'agit là d'un exemple typique d'une victoire d'un groupe qui était depuis longtemps opprimé. Bien d'autres groupes minoritaires ont aussi revendiqué, au fil des temps, leurs droits et leur place dans la société, et ils les ont obtenus. Pourquoi pas nous aussi?

Bien des personnes entendantes qui sont proches des sourds trouvent la LSQ très riche de contenus et de possibi-

lités expressives, tout comme l'est le français écrit. Le gouvernement, les services publics et para-publics, de même que le secteur privé n'ont pas encore compris le potentiel et l'utilité de la LSQ dans la vie quotidienne de la personne sourde. Pour qu'ils en fassent la découverte, faudrait-il que l'Office de la langue française reconnaisse la LSQ?

Nous voudrions aussi en finir une fois pour toutes avec la confusion régnant dans la terminologie utilisée pour désigner les personnes sourdes. À l'Office des personnes handicapées comme dans bien d'autres ministères, on utilise le terme « malentendant » (sans doute sous l'influence des parents, qui veulent camoufler la surdité de leur enfant), qui fait moins « handicapé ». Mais dans la réalité concrète, un malentendant est une personne qui a un reste auditif assez prononcé ou qui est devenue sourde sur le tard et qui, pour toutes ces raisons, n'accepte pas mentalement sa condition de personne handicapée.

Le mot « sourd », lui, est utilisé pour désigner la personne qui est totalement sourde ou encore partiellement sourde mais qui accepte de s'identifier au groupe des sourds. Ce mot renferme l'idée d'appartenance à un univers socioculturel bien spécifique, avec sa langue, son folklore et tous les autres éléments qui contribuent à assurer la cohésion et la spécificité culturelle du groupe. Nous les sourds, sommes très fiers de nous identifier comme tels, avec nos spécificités et nos différences. Nous n'hésitons pas à affirmer publiquement notre surdité, notre identité culturelle et notre unité. Prenons, à titre d'exemple, la manifestation monstre qui a eu lieu à Washington en mars 1988 pour obtenir la nomination d'un premier président sourd au conseil d'administration de l'université Gallaudet, une université pour personnes sourdes. Ou encore le rassemblement de près de 7 000 personnes sourdes venant de quelque 75 pays du monde entier, lors du super-congrès « Vivre la surdité », en juillet 1989, à Washington également. D'autres exemples de ce genre abondent, même s'ils sont moins spectaculaires, mais leur message est toujours le même : à savoir que la surdité, avec sa culture et son langage gestuel, n'empêche aucunement les sourds de se sentir bien dans leur peau et de diriger leur destinée par eux-mêmes. Bref, la surdité ne nous empêche nullement de sourire et de vivre comme tout le monde.

Malgré cela, il existe encore des oppressions sournoises. Des personnes entendantes, des devenus-sourds et aussi, malheureusement, quelques personnes sourdes, nous disent que nous n'avons pas le choix et qu'il nous faut accepter les règles de la majorité, en utilisant la lecture labiale et la parole plutôt que les signes. Nous refuserons de nous laisser ligoter par cette camisole de force, et nous nous fichons totalement de ce que les autres peuvent en penser, car une société qui prône une intégration « à part égale » et dans la tolérance face aux différences peut très bien comprendre et accepter notre identité propre, notre culture et notre langue. La vocation de la communauté sourde est de promouvoir la paix, la justice et l'amour entre sourds et entendants, particulièrement au niveau de la communication. Ces valeurs doivent être transmises aux plus jeunes et aux générations futures, et cela autant par le monde de l'éducation que dans l'univers socioculturel.

La parole est aux lecteurs



Droit de réponse...

Par Arthur LEBLANC

En lisant l'Article de Aline Desroches parue dans le dernier numéro (N° 40) de VOIR DIRE, je me suis dit que je pourrais facilement y apporter quelques éléments de réponses. Alors voici les fruits de ma réflexion.

Qu'il soit clair tout d'abord que si je ne parle pas au nom de l'ensemble des utilisateurs des services d'interprétation, il demeure que ce que je vais dire peut être l'opinion de plusieurs, surtout de ceux qui voient ces services comme faisant partie de leur vie professionnelle. Alors, voici.

C'est toujours plaisant de lire «l'autre côté de la médaille», c'est-à-dire de savoir ce que l'interprète voit et ressent. Cela nous permet de faire humblement notre propre examen de conscience.

Pour ce qui est des remarques désobligeantes exprimées par certains utilisateurs des services d'interprétation, ces choses sont toujours déplorable. Mais si on les replace dans un contexte plus général (qui englobe les comportements des entendants comme ceux des sourds), on voit facilement que ce ne sont que des cas d'exception. Des «malapris», des «effrontés», des «langues vulgaires», il en existe un peu partout, dans toutes les couches de la société, chez les entendants comme chez les sourds, et c'est dans ce contexte qu'il faut voir ces «exceptions», ce qui ne m'empêche pas de les déplorer vivement. Car rien ne justifie le comportement de ces gens, d'autant plus que la grande majorité des sourds sont des utilisateurs sérieux et compréhensifs des services d'interprétation et veulent pouvoir continuer de bénéficier de ces services dans un climat agréable de confiance et de respect mutuel.

Un élément de suggestion: il serait souhaitable, comme il en a déjà été discuté dans le passé, qu'un bureau centralisant les services d'interprétation soit créé, et que ce soit ce bureau qui reçoive les plaintes des utilisateurs et contrôle la qualité du service fourni, tout en ayant également le pouvoir de «remettre à leur place» les utilisateurs un peu trop «effrontés» lorsque les circonstances l'exigeront. Certes, il sera sans doute plus facile de contrôler le bien-fondé des plaintes et le comportement des utilisateurs lors d'incidents impliquant peu de personnes, alors qu'il pourra être difficile d'examiner des situations impliquant un groupe plus nombreux, mais rien n'empêche de tenter de faire quelque chose.

En attendant de trouver une solution satisfaisante à ce problème, il reste que les interprètes pourraient se dire intérieurement, comme jadis Jésus sur la croix: «Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font»? Ce n'est certes pas la solution idéale, et j'en appelle également au sens de la retenue et de la diplomatie chez les utilisateurs, mais il est évident qu'il faudra probablement tolérer cette pénible situation

encore quelque temps, le temps de concevoir et de mettre en place les mécanismes qui permettront à tous d'exprimer leurs griefs et doléances d'une manière civilisée et efficace. Le plus tôt nous nous attellerons à cette tâche, le plus tôt la paix reviendra.

COMMUNIQUÉ



La Maison de la surdité a fermé ses portes le 1er juin 1990. Toutes les associations qui logeaient au 10 055, rue Papineau, ont quitté les lieux.

La Fondation des Sourds du Québec qui a financé le bail de location depuis trois ans se trouve dans l'incapacité de continuer ce financement. La rentrée de fonds sont insuffisants pour combler toutes les demandes. Néanmoins la Fondation continue de financer des locaux de certaines associations dans la mesure de ses possibilités.

Cette mauvaise nouvelle ne veut pas dire que toutes les associations de sourds sont dans la rue. Le Centre Québécois de la déficience auditive (CQDA) et l'Association des Devenus sourds du Québec (ADSQ) ont maintenant leur locaux au 9335, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2M 1Y7. Tandis que l'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs (AAPA), le Club Abbé de l'Épée (CAE), la Société culturelle des Sourds du Québec (SCSQ) et le Théâtre visuel des Sourds (TVS) ont tous leur locaux au 8688, rue Esplanade, Montréal (Québec) H2P 2S4. Le CQDA et l'AAPA par contre conservent leur même numéro de téléphone.

La Fédération sportive des sourds du Québec (FSSQ) a déménagé, elle, au 4545, rue Pierre de Coubertin, soit au sous-sol du Stade Olympique. Les intéressés voudront bien prendre note de ces changements d'adresse.

AUTO SOURDEC ENR.



Gilles Forcier
Propriétaire
(sourd)



3829, rue Bélair
Montréal, Qc H2A 2C1

SRB: 1-800-363-6600
TÉL.: 514-725-0838
FAX: 514-727-0591

MÉCANIQUES GÉNÉRALES

-MOTEUR	-MISE AU POINT	-BATTERIES
-SUSPENSION	-RADIATEUR	-CARBURATEUR
-FREIN	-NIVEAU D'HUILE	-ÉLECTRIQUE

EM-OJYV

ATS: 686-8401

ELECTRO MICRO-ORDINATEUR JYV ENRG.
1, PLACE BELLERIVE #314
CHOMEDEY, LAVAL (Qc) H7V 1B1

JEAN-YVES VACHON

SPÉCIALISTE RÉPARATION ÉLECTRONIQUE GÉNÉRALE

- MICRO-ORDINATEUR	- RÉFRIGÉRATEUR + POËLE	- TOUS APPAREILS POUR LES SOURDS
- MONITEUR	- LAVEUSE + SÈCHEUSE	- LÉGÈRE ÉLECTRICITÉ
- IMPRIMANTE	- LAVEUSE-VAISSELLE + BROYEUR	- SERVICE 24 HEURES



Une soirée inoubliable...

Par **Bertrand DION**
Institut Raymond-Dewar

Le 18 janvier dernier, Santé et Bien-être social Canada émettait un communiqué dévoilant les noms des cinq montréalais qui ont été sélectionnés pour se voir décerner un Certificat de Mérite dans le cadre des Prix Bénévolat Canada 1989. Parmi eux, figure un nom connu de tout le milieu de la surdité d'un bout à l'autre du pays: Pierre-Noël Léger. Quoi de plus flatteur pour le domaine de la déficience auditive mais aussi, quoi de plus naturel pour cet homme qui s'est donné depuis tant d'années, et encore aujourd'hui, à l'amélioration des conditions de vie des personnes sourdes, tous types de surdité confondus et ce, tant sur la scène québécoise que canadienne.

À l'Institut Raymond-Dewar et notamment parmi les membres du conseil d'administration dont Pierre-Noël Léger est le président, cette annonce n'a pas eu l'air de surprendre. Bien au contraire, elle venait plutôt confirmer le bien-fondé que tous nous vouons à l'endroit de celui qui se dévoue, depuis déjà plus de 25 ans, à faire reconnaître les droits de la population sourde, à part égale avec ceux de la population entendant. Mais même si la nouvelle n'a pas surpris, elle nous a par ailleurs énormément réjoui et c'est sur un ton détendu voire humoristique, que l'Institut a voulu célébrer, le 1^{er} mai dernier, cet événement en conviant parents, collaborateurs et amis à un souper «Bien-cuit».

La soirée s'est déroulée dans la très belle salle du restaurant Hélène de Champlain dans l'Île Sainte-Hélène où l'on attendait entre 150 et 160 personnes. Cent soixante-deux sont venues! Assis à la table de Monsieur Léger et de Madame Andrée Léger, son épouse, l'on retrouvait également quelques invités spéciaux dont Monsieur Paul Mercure, président de l'Office des personnes handicapées du Québec, Madame Nicole Roy Arselin, députée du comté Ahuntsic et porte-parole du gouvernement canadien, ainsi que Madame Joan Westland et Monsieur Bob Guildart, tous deux représentant le Conseil canadien de coordination de la déficience auditive, organisme qui avait soumis la candidature de Monsieur Léger à ce titre.

La soirée a été animée de mains de maître par une personnalité de la colonie artistique, un comédien grandement apprécié du public québécois, Monsieur Michel Forget qui a généreusement accepté notre invitation. Monsieur Forget a une expérience bien personnelle des Bien-cuits pour avoir été lui-même une illustre victime des fameux «Club sandwich» télévisés.

Lors du Bien-cuit, qui suivait immédiatement le repas, six des meilleurs amis de Pierre-Noël Léger ont accepté de coiffer à tour de rôle le chapeau de cuistot et nous ont dévoilé, d'un humour disons inqui-

sité, des petits secrets, tous très amusants et chers à notre «victime». Ces cuistots étaient Louise et Jean-François Léger, respectivement soeur aînée et fils cadet, Claude Clermont, collègue de travail, André Cordeau, membre du conseil d'administration de l'Institut Raymond-Dewar, ainsi que Jean-Guy Beaulieu et Pierre Venat, tous deux issus du milieu associatif et bénévole.

Cette brochette des six cuistots n'ont rien ménagé pour ramener à la mémoire de Monsieur Léger de précieux souvenirs qui tantôt, réchauffaient les coeurs ou tantôt, déclanchaient des éclats de rire dans l'auditoire.



Que vont-ils rajouter sur mon compte?! semble penser Monsieur Léger, l'air inquiet. Également sur la photo on reconnaît Madame Andrée Léger et, derrière, Jean-François, fils cadet de la famille et l'un des six cuistots.



D'une personnalité fort attachante, Michel Forget a tôt fait de donner un ton des plus sympathiques à cette soirée. Nous lui devons d'ailleurs une part importante du succès obtenu. À sa droite, Denise Lefebvre interprète ses propos pour le bénéfice des personnes sourdes.



Madame Nicole Roy-Arcelin, députée d'Ahuntsic est heureuse de remettre à Monsieur Léger son certificat de Mérite, en présence de Monsieur Bob Guildart, président du CCCDA.



Le directeur général, de l'Institut, Monsieur Gabriel Collard, dans son allocution de bienvenue donnait le coup d'envoi à cette très agréable soirée. Quant à Mireille Beaudoin (interprète orale) et Denise Lefebvre (interprète gestuelle), elles n'en n'ont pas raté un seul mot!

Photographe: Yvon MANTHA

(suite et fin)

Mais il n'y avait pas que l'hilarité au programme. En effet, l'occasion était bien choisie pour livrer vers la fin de la soirée le témoignage de la grande admiration que l'Institut confesse à l'endroit de son président.

Et bien plus que des mots, ce témoignage d'admiration a aussi été porté dans le geste alors que le directeur général de l'Institut, Monsieur Gabriel Collard, dévoilait devant Monsieur Léger et nos distingués invités la plaque qui désormais allait identifier la salle du conseil d'administration sous le nom de **SALLE PIERRE-NOËL LÉGER**. Une soirée qu'on ne voudra pas oublier, croyez-moi!



La fameuse salle 519, là où se réunit le Conseil d'administration depuis 1983, portera désormais le nom de notre premier et actuel président.

EXTRAIT DU CURRICULUM VITAE DE PIERRE-NOËL LÉGER

IMPLICATION DANS LE MILIEU

- 1951 à 53** Président du Centre des loisirs des sourds de Montréal
- 1979** Membre de l'Association Québécoise pour enfants avec problème auditif
- 1980 à 83** Président du Conseil Canadien de coordination de la déficience auditive et membre du bureau de direction depuis sa fondation en 1975
- 1982** Membre du Comité consultatif auprès du Conseil du trésor pour l'embauche des personnes handicapées dans la fonction publique fédérale
- 1982** Membre du conseil d'administration de l'Agence canadienne de développement du sous-titrage
- 1983** Président du Centre québécois de la déficience auditive et membre fondateur depuis 1975
- 1983 à 86** Président sortant du Conseil canadien de coordination de la déficience auditive
- 1984** Membre du conseil d'administration de l'Institut des sourds de Montréal
- 1984** Vice-président du conseil d'administration de la Fondation de l'Institut des sourds de Montréal, actuellement la Fondation de l'IRD
- 1985** Président du conseil d'administration de l'Institut Raymond-Dewar



I.R.D.

Par **Sylvie LAVERDIÈRE**, Bibl. Pr.
Responsable du centre de documentation

Journée portes ouvertes

Photographe: **Yvon MANTHA**

C'était le 29 avril dernier, un dimanche, il faisait un temps magnifique. Vous savez, l'une de ces journées qui d'un coup efface l'hiver, qui donne envie de rire, de manger des glaces et qu'on ne voudrait surtout pas voir finir. Une journée qui fait ouvrir portes et fenêtres pour y laisser entrer le printemps.

Eh bien! C'est un peu ce que les organisateurs de la journée «portes ouvertes» au centre de documentation de l'I.R.D. ont voulu faire ce dimanche-là. Portes et fenêtres nous avons ouvert pour y accueillir toutes les personnes déficientes auditives qui désiraient s'informer sur les services et la documentation offerts par le centre.

Pierre Lalonde, Jean Davia et Sylvie Laverdière étaient présents pour faire la présentation du centre de documentation et répondre aux questions des quelque 70 personnes présentes. Pour agrémenter cet exposé verbal, le personnel du centre avait préparé un montage audiovisuel d'une quinzaine de minutes, comprenant 12 extraits de divers documents vidéo. On voulait ainsi donner un aperçu de notre collection qui se chiffre maintenant à 125 vidéocassettes.

Les organisateurs de cet événement avaient aussi prévu offrir une primeur à leurs visiteurs, soit la présentation d'un extrait du film

«L'Abbé de l'Épée». Ce long métrage d'une heure nous était arrivé de France quelques jours plus tôt. C'était donc la première fois qu'il était projeté au Québec. Ce film a été entièrement joué et réalisé par des personnes sourdes. Il relate la vie de l'Abbé de l'Épée (1712-1789), premier instituteur pour les personnes sourdes en France. C'est un jalon important de l'histoire de l'éducation des sourds que l'on découvre à travers ce personnage.

Pour clore cette séance d'information les participants ont été invités à nous faire part de leurs suggestions, commentaires ou questions. Ce qu'ils firent avec beaucoup d'intérêt, on les remercia vivement. D'ailleurs leurs suggestions seront étudiées et peut être mises à profit dès l'automne prochain. Une visite du centre de documentation et un léger goûter ont agréablement conclu cette journée «portes ouvertes» sur le soleil, le printemps et cette joyeuse invasion de nos visiteurs dans les rayons du centre. Nous espérons vous revoir bientôt en grand nombre «chez nous, qui est aussi chez vous».

Un dernier mot pour remercier chaleureusement M. Jean Davia, directeur général de l'A.A.P.A., qui n'a pas hésité à nous accorder son aide et son appui dans ce projet.



Les organisateurs de l'événement prêts à accueillir cordialement les visiteurs. De gauche à droite: M. Pierre Lalonde, chef du service multi-ressources de l'I.R.D., Louise Trottier, technicienne de la documentation, Sylvie Laverdière, responsable du centre de documentation et Jean Davia, directeur général de l'A.A.P.A.



Les livres, tout ce qu'ils ont à nous apprendre...! C'est ce que plusieurs personnes ont pu constater en venant visiter le centre de la documentation.

Mission canadienne

en République de Guinée

Par Jean-Guy BEAULIEU
Directeur général C.Q.D.A.



Jeudi, le 22 mars 1990, sept Canadiens s'envolaient en direction de Conakry, capitale de la République de Guinée, pour participer, comme personnes-ressources, au premier Séminaire guinéen en déficience auditive.

La délégation canadienne, dirigée par M. André Leblanc, conseiller spécial, Affaires non-gouvernementales, Santé et Bien-être social Canada et M. Gabriel Collard, directeur général, Institut Raymond-Dewar, était composée de Mmes Micheline Caron et Lise Trudel, interprètes, de M. Paul Bourcier, responsable du projet d'encadrement, CEGEP du Vieux-Montréal, de M. Daniel Ouellette, directeur général, SEMO L'Étape, et de M. Jean-Guy Beaulieu, directeur général, Centre Québécois de la Déficience Auditive.

CADRE DU PROJET

En mai 1989, l'Institut Raymond-Dewar a reçu, à Montréal, des représentants de l'Association Guinéenne des Sourds. Cette mission avait comme but d'établir des contacts qui permettraient éventuellement l'établissement de liens de coopération en déficience auditive entre le Québec et la République de Guinée.

Le projet «Premier séminaire guinéen sur la déficience auditive» a été soumis par l'Association Guinéenne des Sourds (AGS) en septembre 1989 et révisé par le Comité de coopération Québec-Guinée.

Ce projet est un élément-clé de la phase préparatoire à la création d'un CENTRE NATIONAL DE PROMOTION SOCIO-CULTURELLE DES SOURDS, dont le but est de favoriser la réinsertion socio-professionnelle des sourds en Guinée et dans la région sous-africaine.

OBJECTIF DU PROJET

L'objectif général était de définir un plan d'action pour la promotion des personnes sourdes en Guinée.

Les objectifs spécifiques: prendre connaissance de la vie associative des sourds en Guinée; visiter les établissements guinéens spécialisés en déficience auditive; organiser des ateliers de travail sur la vie associative, les services éducatifs, le travail, l'adaptation et la réadaptation; exposer des aides techniques pour sourds et malentendants; envoyer des équipements et fournitures de bureau et d'école et des médicaments.

Le Séminaire devait permettre aux différents organismes gouvernementaux concernés (Ministères de l'éducation nationale, de la santé publique, des postes et télécommunications, de l'information et de la culture, des affaires sociales et de l'emploi, etc...), d'avoir une analyse des besoins quotidiens vécus par les personnes sourdes et malentendantes, pour les guider dans leurs actions futures afin de mieux répondre aux attentes et aux aspirations des sourds et malentendants guinéens.

ASSOCIATION GUINÉENNE DES SOURDS

L'Association Guinéenne des Sourds (AGS) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif. Elle est née le 27 décembre 1985 et a été reconnue par le gouvernement guinéen en juillet 1986. Elle compte 125 membres dont 35 femmes. Elle est dirigée par un bureau exécutif de 10 membres, dont 3 femmes.

SÉMINAIRE GUINÉEN EN DÉFICIENCE AUDITIVE

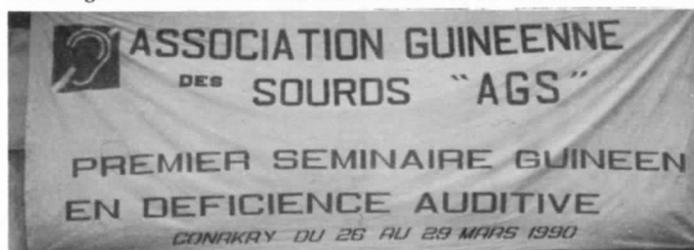
Un dialogue Nord-Sud ayant pour thème: «SOLIDAIRES DANS LA TRANSFORMATION DES STRUCTURES»: telle est la



Une escale à Bruxelles: (g. à d.) Paul Bourcier, Gabriel Collard, Lise Trudel, Micheline Caron, Jean-Guy Beaulieu.



Les participants du premier Séminaire guinéen en déficience auditive écoutent religieusement le discours d'ouverture du Séminaire.



Sur la photo, devant les locaux de l'Association Guinéenne des Sourds, l'auteur de ces lignes pose avec trois dirigeants de l'Association.



Lise Trudel, à gauche, et Micheline Caron, à droite, interprètes, encouragent Céline Langlois, stagiaire en Guinée.

vision que les participants proposaient de ce séminaire, qui se déroulait en quatre étapes: Apprendre à se connaître; Réfléchir sur la situation; Analyser les actions possibles; Élaborer des stratégies.

L'ouverture officielle du Premier Séminaire Guinéen en Déficience Auditive, fut présidée par Son Excellence M. Saliou Coumbassa, Ministre des Affaires sociales et de l'Emploi, lundi, le 26 mars 1990, en présence de Son Excellence le Lieutenant Colonel Babacar N'Diaye, représentant du Président de la République.

Des groupes de travail furent formés pour les sessions d'étude sur la Vie associative, la Communication et l'Éducation, l'Emploi et la Réadaptation. Pendant deux jours, les participants se regroupèrent en ateliers pour élaborer des actions concrètes qui permettront d'améliorer la situation des sourds et des malentendants de la Guinée.

Jeudi, le 29 mars 1990, sous la présidence de M. Hammadi Seck, les rapporteurs furent invités à faire le point sur les délibérations de leur atelier, avant la clôture du Séminaire.

Les principales recommandations expriment les préoccupations des sourds guinéens: l'établissement d'un Centre national de promotion socio-culturelle pour les sourds et malentendants; la mise sur pied de programmes d'éducation et de formation de niveaux supérieurs; la formation de spécia-

listes de l'intégration au travail connaissant la problématique de la surdité; l'élaboration d'un programme de réadaptation, par le gouvernement guinéen, au cours des prochaines années.

Les membres de la délégation canadienne ont accueilli à Conakry, les 2 stagiaires québécoises: Céline Langlois et Lucie Courtois, qui entreprenaient un séjour de 3 mois en Guinée, dans le cadre du Programme Initiative Jeunesse du Centre Canadien d'Étude et de Coopération Internationale (CECI).

Le 4 avril, à bord d'un appareil de la Compagnie Sabena, les délégués canadiens revenaient au Québec, fourbus, mais heureux d'avoir collaboré au développement de l'Afrique, par le biais d'un séminaire qui a appuyé et renforcé l'Association Guinéenne des Sourds et sensibilisé le gouvernement de ce pays.

Source: Documents du Comité de Coopération Québec-Guinée.



Photographie: Jean-Marc LACHAMBRE

Sur la photo, les membres du Conseil d'administration du CQDA, 1990-91. De gauche à droite: Azarie Vézina, Club Lions Mtl-Villerey (Sourds), Gabriel Collard, Institut Raymond-Dewar, Léon Bossé, président, Association des Devenus Sourds et Malentendants du Québec*, Pierre-Noël Léger, Litho-Acme, administrateur hors cadre*, Françoise Moreau, Association des Devenus Sourds et Malentendants du Québec, secteur Outaouais, Lysette Lamontagne, secrétaire, Société Nationale Fraternelle des Sourds*, Odette Raymond, Association Québécoise des Interprètes Francophones en Langage Visuel, Richard McNicoll, trésorier, La Bourgade Inc.*, Jacinthe Auger, Manoir Cartierville/Centre de Jour Roland Major, Jean-Paul Labbé, Association des Sourds de Beauce, André Chevalier, vice-président, Club Abbé de l'Épée*.

*membres du Comité exécutif



Un signe des interprètes

Sylvie TREMBLAY,
Coordonnatrice Ethique / Griefs,
Association Québécoise des
Interprètes Francophones
en Langage Visuel



Retour sur la journée de formation du 3 février '90

Samedi le 3 février dernier, l'AQIFLV a donné une journée de perfectionnement. Nous pouvions participer à deux ateliers. En avant-midi, il y avait un atelier sur le « feed-back » et en après-midi, il y avait un atelier d'échanges sur la relation client-interprète.

L'atelier sur le « feed-back » (retour, commentaires sur du déjà vécu) était animé par Sylvie Lemay, interprète. Il avait déjà eu lieu lors de notre congrès d'octobre dernier, mais en raison d'une forte demande nous avons répété cet atelier. Nous y étions environ 25 participants. Nous devions échanger sur un vidéo nous présentant une interprète en pleine action. Nous étions par équipe de deux personnes, une personne représentait l'interprète du vidéo et l'autre personne lui faisait des remarques positives ou négatives, sur son travail dans le but d'aider l'interprète à améliorer ses techniques de travail. C'était une pratique simulée mais que nous pouvions ensuite mettre en utilisation avec nos confrères de travail quand ils nous en font la demande ou que nous désirons recevoir du « feed-back » nous-même.

Ensuite tous les participants se sont réunis autour d'un succulent buffet froid et tous en ont profité pour faire de nouvelles connaissances et parler avec des collègues qu'ils ne voient pas très souvent.

En après-midi, nous avons assisté à un atelier animé par Mireille Caissy et Céline Langlois. Le thème de cette activité était: « La relation client-interprète ». Pour cet atelier nous avons profité de la présence de 10 personnes sourdes dont un oraliste et les autres gestuels. Les personnes sourdes devaient nous faire part des besoins et attentes qu'elles ont en présence de l'interprète, de ce qu'elles apprécient et de ce qu'elles aimeraient recevoir. Les interprètes pouvaient exprimer leurs besoins et leurs attentes lorsqu'elles se retrouvent en situation d'interprétation.

Malheureusement, nous avons débordé du sujet et nous n'avons pas pu approfondir le thème. Mais nous pensons que c'était nécessaire d'écouter ce que les personnes sourdes voulaient exprimer afin d'en arriver à mieux se connaître mutuellement. Il serait peut-être souhaitable d'organiser des discussions libres sur des thèmes précis auxquelles pourraient participer les personnes sourdes et les interprètes. Ces discussions seraient organisées par les organismes de personnes sourdes.

En somme, nous sommes contents de cette journée et tenons à vous remercier de votre participation intéressée.

Lancement d'«ACCÈS-2000», à l'Institut Raymond-Dewar



André CHEVALIER,
Vice-président du C.Q.D.A.

LE 10 mai 1990, avait lieu, à l'Institut Raymond-Dewar, le lancement du projet «ACCÈS-2000», au Québec, par le Centre Québécois de la Déficience Auditive.

Les représentants de l'Institut Raymond-Dewar, de l'Institut des Sourds de Charlesbourg, de la Compagnie Bell Canada, qui étaient présents, se sont engagés dans ce projet.

Voici l'allocution du vice-président du Centre Québécois de la Déficience Auditive, M. André Chevalier, à cette occasion.

«ACCÈS-2000» est un programme mis sur pied par la Fondation de la Société canadienne de l'Ouïe, en octobre 1986, en Ontario.

L'objectif d'«ACCÈS-2000» est d'atteindre l'accessibilité, à la grandeur du pays, pour les personnes sourdes et malentendantes dans les établissements publics importants et les industries de services, d'ici dix ans.

Au Québec, le Centre Québécois de la Déficience Auditive lance ce programme aujourd'hui, pendant le mois de l'Ouïe. Le Secrétariat d'État du Canada participe à ce projet et le subventionne en partie. Des partenaires importants sont représentés ici: l'Institut Raymond-Dewar, l'Institut des Sourds de Charlesbourg et la compagnie Bell Canada. La Banque Royale s'est impliquée dans la production du vidéo que nous visionnerons dans quelques moments. Les organisations provinciales des sourds, des malentendants et des parents d'enfants sourds sont aussi impliquées.

Ce programme fut développé suite à des préoccupations face à l'augmentation des cas de perte auditive et du manque d'accessibilité pour les personnes sourdes et malentendantes.

Un Canadien sur dix a une perte auditive à quelque degré; au fur et à mesure que la population vieillit, cette proportion s'accroîtra. 50% des personnes âgées de plus de 65 ans ont une perte auditive significative, et la population âgée triplera au cours des 25 prochaines années. En l'an 2000, 12% de la population sera âgée de plus de 65 ans, causant une augmentation dramatique du nombre de personnes ayant une déficience auditive.

De plus, des niveaux élevés de bruits prévalent dans l'environnement. Ces niveaux demeurent élevés sur les lieux de travail, dans l'industrie lourde, ainsi que dans les manufactures, grandes et petites. La circulation urbaine, les véhicules récréatifs, des concerts rock, des magnétophones portatifs prennent leur tribut sur notre audition.

ACCÈS-2000 recrutera d'autres partenaires des secteurs des affaires et des services, qui accepteront d'orienter leur personnel au sujet de la déficience auditive et annonceront leur accessibilité.

Un Comité aviseur d'ACCÈS-2000 sera mis sur pied, formé de représentants des associations, des consommateurs individuels, des instituts de réadaptation, des entreprises et des organisations de personnes du troisième âge. Un coordonnateur à temps partiel sera engagé.

ACCÈS-2000 utilise le symbole international de la surdité, adopté par la Fédération mondiale des Sourds, en 1980. Et l'on prévoit que, d'ici 10 ans, il sera aussi familier au Canada que le symbole de la chaise roulante.

L'accessibilité pour les personnes sourdes et malentendantes peut signifier plusieurs choses différentes. Pour certains, c'est l'accès au téléphone par le moyen d'un ATS ou de combinés compatibles avec les prothèses auditives et munis d'un contrôle du volume. D'autres croient que les films, les documents vidéo et les émissions de télévision devraient être sous-titrés

Un programme qui vise à accroître l'accessibilité à une vaste gamme de services pour les personnes sourdes et malentendantes d'ici l'an 2000.

ACCÈS 2000

Bell

pour de plus amples renseignements, contactez

MOIS DE MAI : MOIS DE L'OUIE

et que les réunions publiques, les établissements de divertissement et les événements sportifs devraient fournir des interprètes oraux et en langage gestuel, un système d'écoute assistée tel que le FM, l'infra-rouge ou la boucle d'induction ainsi qu'une présentation visuelle du texte par le moyen d'une prise de notes informatisée, du sous-titrage instantané ou d'un rétro-projecteur. D'autres encore insistent sur l'importance d'avoir des employés de première ligne dans les services médicaux, légaux, éducationnels, sociaux et récréatifs qui peuvent communiquer efficacement avec elles.

ACCÈS-2000 souscrit à tous ces points de vue. En toutes circonstances, l'accessibilité pour les personnes sourdes et malentendantes signifie la création d'un environnement où tous les individus peuvent communiquer et participer activement.

Le programme est développé et se répand au Canada, et un intérêt a été exprimé par des personnes de plusieurs pays, incluant l'Australie, l'Angleterre, le Japon et les États-Unis. Il est prévu que les organisations de personnes sourdes et malentendantes adopteront ACCÈS-2000 et l'adapteront à leurs besoins et à leurs façons de faire. Le futur semble prometteur; en l'an 2000, le monde sera beaucoup plus accessible aux personnes sourdes et malentendantes.»

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue – Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésiste

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, Québec H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222
Près du métro Mont-Royal

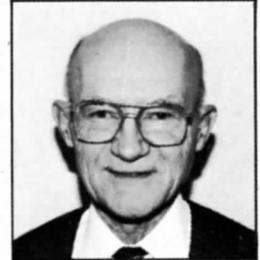


Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER



Fernand PAQUET



Le mois de juin est décrété «**mois de la personne âgée**». Ayant ici, une chronique parlant des personnes âgées, permettez-nous de vous faire part d'abord de quelques chiffres impressionnants et ensuite de certains faits relatifs au vieillissement.

SANTÉ ET SOCIÉTÉ publiait dans son volume 11 numéro 2^o, qu'en 1971, le Québec comptait environ 413 000 personnes âgées de 65 ans et plus. Selon le dernier recensement, la population âgée est aujourd'hui de 654 000 personnes, ce qui représente environ 10% de la population totale (contre 7% en 1971). L'on prévoit en outre que les 65 ans et plus atteindront le million d'ici 20 ans, pour atteindre 15% de la population totale. Pour conclure enfin sur ces quelques chiffres, on peut citer les termes du statisticien en chef du Canada qui prévoit «(...) que la population âgée de 65 ans et plus doublera vraisemblablement au cours des cinquante prochaines années, tandis que la proportion des personnes très âgées (85 ans et plus) quadruplera pratiquement».

Nous pensons que ces chiffres peuvent aussi s'appliquer à la communauté sourde, car la déficience auditive n'empêche pas le vieillissement normal.

Le vieillissement commence dès la naissance et il s'agit d'un processus graduel que l'on retrouve chez tous les organismes vivants. Il est donc normal de vieillir et de ressentir certains changements tels: le changement de la coloration des cheveux, une digestion plus lente, un besoin plus fréquent d'uriner, une diminution de l'élasticité des artères, etc. Malgré ces inconvénients physiques, la personne âgée représente une force, en nombre et en expérience, pour notre société. Une personne jeune qui a beaucoup d'entrain sera probablement pleine de vitalité à l'âge avancé; quoique l'inverse s'applique également.

À cause du vieillissement général de la population, la société québécoise sera appelée à changer, autant mettre les choses au



Mme Fernande Léger-Giroux apprécie le programme «l'amitié n'a pas d'âge», ceci lui permet de cotoyer les jeunes de l'école Lafontaine.

clair maintenant et abattre certains mythes qu'ont les personnes âgées elles-mêmes et leur entourage:

«Le vieillissement est synonyme de maladie». Le fait de vieillir n'entraîne pas automatiquement la maladie. 80 à 90% des canadiens âgés s'adaptent bien à leur milieu grâce au soutien de leur famille, de leurs amis(es) et de professionnels». (Marshall 1980).

«À partir de 65 ans la personne vieillit plus rapidement». Personne ne vieillit spontanément le jour de son 65^e anniversaire de naissance. Une personne peut être «vieille» indépendamment de son âge lorsqu'elle se contente d'exister au lieu de vivre, d'autre part, elle peut rester «jeune de coeur» à tout jamais.

«Les personnes âgées sont entêtées et incapable de changer». Bien que les personnes âgées nécessitent plus de temps pour assimiler de nouvelles connaissances, pour se rappeler de certaines choses et pour réagir, ceci n'implique pas qu'elles ne peuvent pas apprendre et pratiquer de nouvelles activités».

Nous espérons que ces informations sauront vous aider à mieux «Vieillir en beauté» ou à améliorer la qualité de vie de nos aînés.

CENTRE DE JOUR ROLAND-MAJOR

À la journée «PORTES-OUVERTES» du 15 mai dernier, plus de 115 visiteurs ont sillonné nos locaux. Merci pour leur participation.

MANOIR CARTIERVILLE

Bravo pour la journée «PORTES-OUVERTES» au service de réadaptation, programme surdité-cécité, le 31 mai dernier.



Savoir profiter de la vie, même à un âge avancé... oui c'est possible, selon Mme Thérèse Maltais. Photos: MANOIR CARTIERVILLE



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUÉBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

9335 St-Hubert, Montréal, Qc H2M 1Y7 - Tél.: 381-2844 (ATS) / 381-4028 (VOIX)

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) est un organisme de promotion établi depuis 15 ans. Il cherche à améliorer la qualité de vie des déficients auditifs par une meilleure communication entre tous les intervenants dans le domaine de la surdité.

Tous les organismes oeuvrant en déficience auditive sont invités à se joindre au CQDA.

Jean-Guy Beaulieu
directeur général



Chronique

sur les sourds-aveugles



L'Institut Nazareth
et Louis Braille:

Surdi-cécité: autonomie, orientation et mobilité

Il y a deux mois, je vous parlais des modalités d'admission à l'Institut Nazareth-et-Louis-Braille, ainsi que du service de la basse vision. Cette fois-ci, je vous expliquerai ce que sont les programmes d'autonomie et d'orientation-mobilité. Lorsqu'on parle d'autonomie pour une personne déficiente visuelle, on emploie assez souvent le sigle « A.V.Q. », qui signifie **Activités de la Vie Quotidienne**. On emploie aussi « O et M », pour **O**rientation et **M**obilité.

L'autonomie

Lorsque l'on parle d'autonomie dans les activités de la vie quotidienne, on veut parler d'autonomie ou d'indépendance dans tout ce qui concerne notre vie de tous les jours. C'est à dire: la cuisine, le ménage, le lavage, les soins personnels, les loisirs, le magasinage... bref, toutes ces activités que nous trouvons banales, que nous faisons sans même y penser. Ces activités, toutes banales qu'elles puissent sembler, deviennent très difficiles à accomplir lorsque la vision est moins bonne.

Il existe des techniques, des méthodes et aussi des « p'tits trucs » qui permettent aux personnes ayant une déficience visuelle de continuer à faire elles-mêmes toutes ces tâches essentielles à la vie. De plus, il existe aussi un ensemble de petits appareils ou d'objets utilitaires adaptés qui peuvent les aider à effectuer ces tâches avec plus de facilité. Par exemple: les **étiquettes aimantées** qu'on peut placer sur les boîtes de conserve afin d'identifier tactilement leur contenu; le **guide à écriture ou à signature** qui donne à une personne handicapée visuelle la possibilité d'écrire en suivant une ligne droite et, pour les personnes sourdes et aveugles, un **réveil-matin vibrant** et que l'on place sous l'oreiller ou sous le matelas. Et je pourrais ajouter plusieurs autres appareils très ingénieux à cette trop brève énumération.

Les professionnels qui travaillent à ce programme sont non seulement connaissant de tous ces appareils mais, de plus, ils sont très compétents pour enseigner diverses techniques aux personnes handicapées visuelles. L'entraînement à l'usage de ces appareils et de ces techniques se fait en partie dans des locaux adaptés situés à l'Institut Nazareth-et-Louis-Braille, et en partie au domicile de la personne déficiente visuelle. De cette façon,



Cette photo nous montre les étiquettes en braille (en haut) ou en lettres en relief (en bas). Les boutons de la cuisinière ont aussi été adaptés, de même que la minuterie qu'on peut voir dans le coin droit, au bas de la photo.



Lors de ma visite au comptoir de vente de l'Institut Nazareth-et-Louis-Braille, Mme Monique Benoit m'a fait voir des horloges, minuteries, réveils-matins et montres-bracelets adaptés pour personnes handicapées de la vue.

Photographe: Claire LAUZIER

les apprentissages répondent vraiment aux besoins de chaque individu, dans le milieu de vie qui lui est propre.

C'est ainsi qu'on enseignera par exemple à une personne handicapée de la vue comment ranger ses vêtements pour pouvoir les retrouver rapidement et sans erreur, comment utiliser l'aspirateur, comment époussetter, comment préparer ses repas, bref, toutes ces activités que nous, les voyants, faisons si facilement.

Orientation et mobilité

Si je vous parle « d'orientation et mobilité », vous ne saisissez peut-être pas avec précision ce dont je veux parler, mais si je vous parle de la « canne blanche », je suis certaine que vous comprenez immédiatement de quoi je parle. En fait, l'orientation et la mobilité désignent un ensemble de techniques beaucoup plus vaste que la simple utilisation de la canne blanche. Il s'agit d'un programme qui permet, à travers une série de techniques spécialisées, d'apprendre aux personnes déficientes visuelles à se déplacer en sécurité et aisance.

Parce que nous voyons, nous avons développé des réflexes et des automatismes que nous utilisons inconsciemment dans plusieurs situations. Lorsque nous entrons dans une pièce, repérer l'interrupteur pour avoir de la lumière ou une chaise pour s'asseoir sont pour la plupart d'entre nous des réflexes si naturels que nous n'y pensons même pas. Pour une personne handicapée visuelle, ces gestes sont possibles, mais elle doit apprendre des techniques spécifiques pour pouvoir les exécuter avec succès.

Dans le programme d'orientation et de mobilité, on enseigne tout d'abord à celui qui s'y inscrit les techniques du guide voyant. Ainsi, l'individu handicapé de la vue peut d'abord savoir de quelle façon il est préférable d'être guidé par une personne voyante, et il pourra en informer son guide éventuel. Ensuite, on lui enseigne des techniques de déplacement autonome (sans aide et sans canne blanche), pour qu'il puisse se protéger en tout temps. Puis viennent les techniques de familiarisation à un lieu et les façons d'aménager physiquement une pièce pour que celle-ci soit fonctionnelle et sécuritaire.

C'est seulement après toutes ces étapes qu'est enfin abordé l'enseignement des techniques de la canne blanche et, éventuellement, l'entraînement avec un chien guide. L'entraînement à la canne blanche est lui aussi divisé en plusieurs étapes successives qui amèneront peu à peu la personne handicapée de la vue à circuler librement là où elle le désire et cela en toute sécurité. Pour une personne qui, en plus d'avoir un handicap visuel, est également sourde, il est évident que certains indices sonores ne seront d'aucune utilité. Pour elles, on remplace donc ces moyens par d'autres qui peuvent devenir aussi efficaces.



Association des
adultes avec
problèmes auditifs
de Montréal
Association of
Hearing-Impaired
Adults of Montreal

Nouvelles de l'A.A.P.A.

Par **Mathieu LARIVIÈRE**
Président de l'A.A.P.A.

Il me fait plaisir, comme président de l'AAPA depuis l'an dernier, de venir vous donner quelques nouvelles de notre association. D'abord, nous avons connu une forte progression dans le nombre de nos membres, et j'en suis agréablement surpris. Il y a deux ans, nous avions 300 membres environ, et nous en avons maintenant 411 depuis le 23 avril dernier. Cela représente une grosse amélioration, et nous savons maintenant que nos membres sont très intéressés par le développement de nouveaux services pour mieux répondre à leurs besoins. Nous continuons donc sans cesse nos efforts pour développer ces services.

Malheureusement, vous savez sans doute que nos membres sont déçus depuis l'an dernier à cause de l'arrêt du service d'interprétariat. J'étais moi-même fort surpris de constater combien ce service nous coûtait cher. Plus le nombre de nos membres augmentait, plus les demandes d'interprétation étaient nombreuses et plus cela nous coûtait cher et nous avons vite épuisé les sommes d'argent disponibles. Cela signifie que nous devons faire beaucoup de pressions auprès du gouvernement pour obtenir davantage d'argent pour l'interprétariat. J'espère que nous aurons une réponse positive pour l'année 1990-91 et que nous pourrons vous l'annoncer bientôt.

Pour ce qui est des activités éducatives (et non pas sociales), comme les cours du soir pour adultes, nous avons été très déçus en 1989-90, car il n'y avait pas assez de participants et beaucoup d'activités ont dû être annulées ou reportées à plus tard. Pour la nouvelle année, j'espère que nos envois d'informations atteindront davantage de gens afin d'obtenir une meilleure participation. Ce n'est que grâce à une meilleure information que ces services pourront vraiment se développer.

Lors de la dernière assemblée générale avec élection des officiers, qui avait lieu le 23 avril dernier, près de 50 membres y ont assisté, grâce au beau temps qu'il faisait ce jour-là. Cela m'a agréablement surpris, car nous avons dû annuler d'autres assemblées générales faute de quorum. Heureusement que cette fois-ci, grâce au beau temps, les membres sont venus et nous avons pu tenir l'assemblée générale. Celle-ci s'est très bien déroulée et l'élection des officiers pour l'année 1990-91 a donné

les résultats suivants: moi-même, Mathieu Larivière, président; Jean-Luc Leblanc, vice-président; Guylaine Boucher, secrétaire; Lyne Noiseux, trésorière; Benoît Landreville, directeur de la jeunesse; Robert Malo, directeur des membres et responsable des documents vidéo, et Denise Read, directrice de la LSQ. C'est une nouvelle équipe avec des idées nouvelles et beaucoup d'énergie pour une bonne collaboration durant la prochaine année. Aussi, j'espère que nos membres continueront de manifester de plus en plus d'intérêts pour nos activités, nos projets, nos objectifs et notre travail de promotion de leurs droits et de leurs intérêts.

J'ai aussi été agréablement surpris que Centraide nous ait donné une subvention de 65 000,00 \$ pour l'année 1990-91, soit une augmentation de 4,5%, ce qui est très positif. Cette subvention contient aussi un beau cadeau de 5 000,00 \$ pour le service d'interprétariat. Et il y a eu aussi de grosses améliorations au niveau local, surtout avec notre détermination de nous améliorer sans cesse.

Au début de juin, nous déménagerons au 8688 rue Esplanade, au coin du Boul. Crémazie. Nous vous transmettrons notre nouvelle adresse dans les pages de notre bulletin d'information. Merci au directeur général Jean Davia pour son beau travail depuis trois ans, et merci aussi à l'équipe de Voir Dire de nous avoir permis de vous adresser ces quelques mots dans ses pages.

COMMUNIQUÉ

Chambre à louer dans un beau chalet. **200,00 \$** par mois, tout compris, même l'accès au lac. Possibilité d'hébergement durant l'été et même en automne. Temps de trajet en auto: à 45 minutes de Montréal.

Si vous êtes intéressé, envoyez-moi votre nom et votre numéro de téléphone et je vous contacterai ensuite pour un rendez-vous. Adressez-vous à:

A.A.P.A.
8688, rue Esplanade (sous-sol)
Montréal, Qc H2P 2S4



Association des
adultes avec
problèmes auditifs
de Montréal
Association of
Hearing-Impaired
Adults of Montreal

**8688, rue Esplanade
Montréal, Qc H2P 2S4
Tél.: (514) 381-1923 (ATS ou VOIX)**

Service de Relais BELL: 1-800-363-6511

L'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème auditif (sourd, mal-entendant, devenu-sourd...) à mieux vivre dans la société.

COTISATION ANNUELLE

Membre actif (toute personne avec un problème auditif)

\$ 5.00

Membre de soutien (parents, intervenants...)

\$ 10.00

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY





Gala du 10^e Anniversaire de fondation de l'Association des Bonnes Gens Sourds, Inc.

par Yvon MANTHA et Michel LELIÈVRE

Introduction:

Qu'est-ce que l'Association des Bonnes Gens Sourds Inc.? Cet organisme, très bien connu au Québec, se distingue par son orientation homosexuelle. Après avoir connu des débuts chancelants, il regroupe maintenant près de 100 membres et il ne cesse de progresser grâce à sa bonne réputation. Ses membres sont enfin reconnus à leur juste valeur, et ils ont acquis leur plein droit à l'intimité dans leur vie personnelle.

L'ABGS a vu le jour en 1979, grâce au dynamisme de ses 5 membres fondateurs: Marius Latulippe, Michel Turgeon, Raymond Richer, Walter W. Wiles et Serge Martel (entendant). Au cours des 5 dernières années, cet organisme a connu un regain de vie au niveau provincial, particulièrement grâce à son excellent sens de l'organisation lors des conférences sur le SIDA de 1986 et 1989. Le texte qui suit est un reportage des activités ayant marqué le 10^e anniversaire de l'ABGS.

— Les auteurs

Samedi le 10 mars dernier, l'Association des Bonnes Gens Sourds (ABGS) célébrait son 10^e anniversaire de fondation à la salle St-Vincent de Paul, à Montréal. Les cérémonies d'ouverture de la célébration ont été présentées par nul autre que Daniel Chase, maître de cérémonie de ce gala. Quelques 132 personnes étaient présentes à cet événement, dont une vingtaine d'Américains venant de la Californie et de Boston. Quelques Canadiens de Toronto étaient aussi présents.

Le début de la soirée fut agrémenté d'un excellent repas qui s'est terminé par le dévoilement d'un gâteau décoré du logo de l'ABGS. Michel Turgeon et Raymond Richer, les deux seuls parmi les cinq membres fondateurs à être présents, ont été honorés d'une plaque souvenir, puis ils ont ensuite procédé à la coupe du gâteau d'anniversaire.

Durant la soirée, Daniel Chase nous a présenté quelques numéros de chant en langage gestuel, comme à ses beaux jours de 1983. Mais le moment le plus émouvant de la soirée fut lorsque dix membres de l'ABGS qui se sont distingués par leur bénévolat au cours des 10 dernières années ont reçu chacun une plaque de plexiglas en hommage pour leur dévouement au sein de l'organisation.

La soirée fut également entrecoupée de quelques spectacles de mime animés par Alain Mercier, Robert Binet et Lyne Noisieux, qui ont su faire rire l'assistance en relatant les différentes étapes qui jalonnèrent l'association depuis ses débuts jusqu'à nos jours. Et le tout fut suivi d'un défilé de mode qui a su capter l'attention de tous les sourds présents.



Voici le comité organisateur du 10^e anniversaire de l'ABGS. De g. à d.: Daniel Chase, maître de cérémonie; William Cleary, président du comité organisateur et de l'association; Céline Langlois, secrétaire du comité; Vianney Jomphe, trésorier du comité et de l'association; Michel Lelièvre, membre du comité et secrétaire de l'association; Noël Deschênes, assistant-trésorier du comité; et Paul Bourcier, interprète. Sylvie Lemay, interprète anglophone, n'apparaît pas sur la photo.

Par la même occasion, on nous a présenté Mlle ABGS 1989, Marianne Turgeon, et M. ABGS 1989, Michel Lelièvre. Ce dernier a déjà participé au concours nord-américain M. RAD, à Cleveland, Ohio, en juillet 1989, où il s'est classé 2^e «duc»!

Et pour finir, une des surprises les plus inattendues de la soirée, fut que M. William Cleary, l'actuel président, a reçu lui aussi une plaque commémorative pour son grand dévouement au sein du C.A. depuis 4 ans, ainsi que pour son implication assidue au sein du comité organisateur.

Voici la liste des récipiendaires qui se sont mérités une plaque souvenir en plexiglas pour s'être dévoués au service de l'ABGS au cours des dix dernières années:

1979 - Walter W. Wiles	1985 - Michel Turgeon
1980 - Raymond Richer	1986 - Rollande Paradis
1981 - Yolande Dupuis	1987 - Martin Robert
1982 - Jean-Georges Lavallée	1988 - William Cleary
1983 - Jean-Hubert Chagné	1989 - Vianney Jomphe
1984 - Guy Fredette	

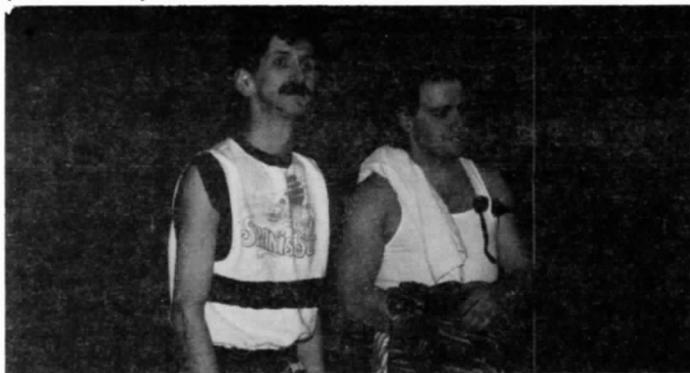


L'actuel président William Cleary exhibe fièrement le gâteau du 10^e anniversaire de son association. Il est ici entouré de Michel Turgeon et de Raymond Richer, membres fondateurs.



Deux seulement des cinq membres fondateurs étaient présents lors de la soirée: Michel Turgeon et Raymond Richer, et ils ont eu l'honneur de recevoir cette plaque commémorative.

(suite et fin)



Nous voyons sur cette photo une séquence d'un des spectacles qui furent présentés au cours de la soirée. Cette séquence relatait un moment particulier de l'histoire de l'association et était jouée par Alain Mercier et Robert Binet. Lyne Noiseux, qui faisait aussi partie du groupe, n'apparaît pas sur la photo. Photographie: Yvon MANTHA

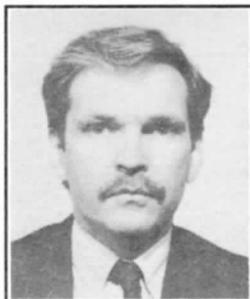


Le défilé de mode fut bien réussi, grâce à la collaboration de quelques fournisseurs de vêtements de mode. Nous reconnaissons sur cette photo les quatre participants. De g. à d.: Marcellin Ste-Marie, Denise Martin, Rafal Kurzetkowsky (de Toronto) et Steve Fortin.

VOICI LA LISTE DES GAGNANTS DU TIRAGE DE L'ABGS

Samedi, le 10 mars 1990

Prix	Numéro	Noms	Ville
1- 500.00	4348	Boucher, Marie	Verdun
2- 400.00	1081	Auclair, Raymond	Anjou
3- 300.00	2640	Robineau, Élise	???
4- 200.00	2528	Bernard, Patrice	Montmagny
5- 100.00	4154	Côté, Armand	Montréal
6- 100.00	4297	Robichaud, Denis	Montréal
7- 100.00	2904	Therien, Yvon	Montréal
8- 100.00	1873	Bourdages, M.	Montréal
9- 100.00	0739	Sznerch, Edward	Montréal
10- 100.00	1104	Béliveau, Patrick	Montréal



Jean Moreau

NOTAIRE - CONSEILLER JURIDIQUE*

3467, rue St-Hubert
Montréal (Québec)
H2L 3Z8

ATS/Voix: 525-2589

Communication en L.S.Q.

*PROFESSIONNEL DE LA LOI - INFORMATION JURIDIQUE
RÉDACTION DE CONTRATS
(EX: ACHAT & VENTE DE MAISON,
HYPOTHÈQUE, TESTAMENT, ETC.)

CONSULTATION
SUR RENDEZ-VOUS



NOUS SOMMES AU SERVICE DE TOUS NOS CLIENTS



Pour répondre aux demandes de notre clientèle souffrant d'un handicap auditif ou visuel, nous offrons des services adaptés à ses besoins.

NOUS VOUS DONNERONS LES RENSEIGNEMENTS DÉSIRÉS

Hydro-Québec rend accessibles les communications téléphoniques avec ses clients atteints d'une déficience de l'ouïe, détenteurs d'un appareil de télécommunication pour malentendants (ATME).

Appels de Montréal et des environs : 381-3847
Appels interurbains sans frais : 1-800-361-1297

NOUS POURRONS VOUS AIDER À LIRE VOTRE FACTURE

Les personnes ayant des difficultés à lire, celles qui éprouvent des problèmes de vision, les gens âgés dont la vue a baissé peuvent bénéficier de l'aide du personnel du service de la Clientèle pour lire leurs factures quand ils les reçoivent.

Le numéro de téléphone paraît sur la facture d'électricité.

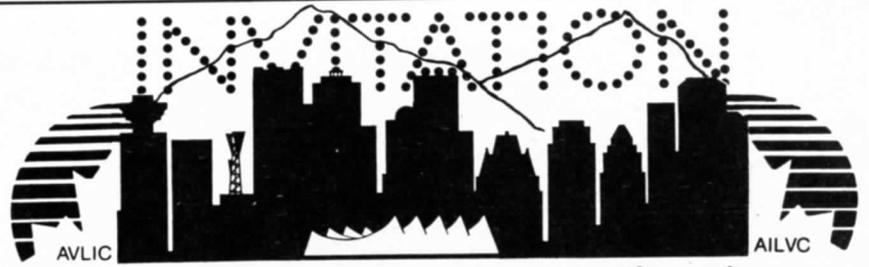
L'ÉLECTRIFICACITÉ



10^e ANNIVERSAIRE

8^e CONFÉRENCE

3 au 7 AOÛT 1990
VANCOUVER, C.-B.



AVLIC '90 – Porte ouverte sur l'avenir

Association des Interprètes en Langage Visuel du Canada

Salutations de A.V.L.I.C.! Au nom du Conseil d'administration, j'aimerais profiter de cette occasion pour vous inviter à vous joindre à nous au congrès d'AVLIC '90 qui aura lieu dans la belle ville de Vancouver, en Colombie-Britannique.

Le thème du congrès, «LA PORTE VERS L'AVENIR», comprend tout ce que nous croyons donnera le plus excitant congrès de notre histoire. Du 3 au 7 août 1990, vous pourrez former des liens et partager des renseignements avec vos collègues, participer à d'excellents ateliers de formation professionnelle, participer à la réunion d'affaires biennale, apprécier la présentation des conférenciers principaux. M.J. Bienvenu et David Still, explorer les attractions touristiques de Vancouver et célébrer le succès de notre profession et de notre organisation. De plus, nous passerons dans l'histoire à cette occasion, car nous croyons que le système d'évaluation canadien sera offert pour la première fois au Canada!

A.V.L.I.C. a acquis un élan extraordinaire durant les deux dernières années et nous nous attendons à avoir autant de succès à l'avenir, à titre d'organisation canadienne nationale représentant les interprètes en langage visuel. Veuillez donc vous joindre à nous pour ce qui sera certainement le clou de l'été 1990!

Sincèrement,

Debra Russell, Présidente

FRAIS D'ENREGISTREMENT (en dollars canadiens):

- (veuillez noter le changement concernant la date limite des hâtifs)
- Hâtifs, avant le 9 mars 1990 165 \$
 - Pré-enregistrement, avant le 31 mai 1990 185 \$
 - Enregistrement 200 \$
 - Étudiants de ITP 120 \$
 - Vins & fromages seulement 10 \$
 - Banquet et vente aux enchères seulement 50 \$

LES FRAIS D'ENREGISTREMENT COMPRENNENT:

- Démarrage: dégustation de vins & fromages – vendredi, le 3 août
- Principaux conférenciers et ateliers
- Réunions-débats
- Déjeuner et défilé de mode
- Banquet et vente aux enchères – dimanche, le 5 août

ANNULATION / POLITIQUE DE REMBOURSEMENT:

Plein remboursement des frais d'enregistrement moins 20% de frais de manutention sur demande écrite seulement adres-

sée à: AVLIC '90 – 3459 Mons Drive, Vancouver, C.-B. Canada V5M 3B5. Toutes les demandes doivent être oblitérées avant le 1^{er} juin 1990 et doivent être faites par écrit. Aucun remboursement après cette date.

ENREGISTREMENT PAR VISA!!!

Pour le bénéfice de nos délégués, nous avons organisé un enregistrement par carte VISA. Nous avons besoin seulement de votre nom, numéro de carte VISA et sa date d'expiration. Veuillez inclure 4% de frais de manutention. (Click, click – PORTEZ-LE À VOTRE COMPTE et joignez-vous à nous à la Conférence AVLIC '90, La Porte sur l'Avenir, dans la magnifique ville de VANCOUVER).

Ceux qui sont intéressés à participer à ce congrès doivent communiquer le plus tôt possible avec Mme Huguette Caron Allard au (514) 284-2581 (ATS) (à son bureau de l'I.R.D.).

RETOURNEZ CETTE PORTION SEULEMENT AVEC UN CHÈQUE, MANDAT-POSTE OU N° DE CARTE VISA PAYABLE À: AVLIC '90

J'ASSISTE à la Conférence AVLIC '90

Nom: _____

Adresse: _____

Prov. / État: _____ Code postal: _____

- Conférence
 Vins & fromages seulement
 Banquet et vente aux enchères seulement

Ci-joint: Chèque Mandat-Poste

VISA: _____

Date d'expiration: _____

POSTEZ À:
 AVLIC '90, 3459 Mons Drive, Vancouver, C.-B. V5M 3B5
 Tél.: (604) 433-5334

Pilon[®]

FOURNITURES
DE BUREAU

Siège social: 666, boul. St-Martin Ouest,
Laval (Québec), H7M 5G4

Commandes téléphoniques:

Montréal: 332-4440 Extérieur: 1-800-363-8259

Service de représentants & administration

Montréal: 629-6666 Extérieur: 1-800-363-4270

Fax: 332-2397 TÉLEX: 055-61758

TÉL.: (514) 931-4555

IAN MARK & ASSOC.

AUDIOPROTHÉSISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN



CÉLINE LACHANCE
AUDIOPROTHÉSISTE

4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6

Le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)



Jean-Guy BEAULIEU
Secrétaire

Le 28 avril 1990, les membres du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) participaient au Congrès du District A-8, à Laval. Ce fut l'occasion pour eux de sensibiliser leurs collègues Lions aux problèmes causés par la surdité. Un kiosque sur la surdité permettait de visionner des vidéos sur le Service de Relais Bell, sur le Camp Notre-Dame-de-Fatima, sur les activités du Comité de la Surdité des Lions.

En soirée, après le banquet, eut lieu le tirage au profit du Camp de Vaudreuil. La liste des gagnants est publiée dans le présent numéro de Voir-Dire.



Sur la photo, Normand Lapalme, gagnant du premier prix de 5 000 \$, est félicité par le Colonel Arsène H. Millim, directeur international des Club Lions.
Photos: CLUB LIONS



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Boîte postale 114
Succursale «R»
Montréal (Québec) H2S 3K6
Tél.: 381-4028 (voix)

Azaria Vézina, Prés. 689-4682 (ATS)

COMMUNIQUÉ

Le service de police de la ville de Repentigny possède maintenant un téléscripneur pour les citoyens sourds et malentendants.

Le numéro est le suivant: 654-2393 (ATS)

TIRAGE AU PROFIT DE LA VILLA NOTRE-DAME-DE-FATIMA organisé par le Club Lions Mtl-Villeray (Sourds) tenu à la Convention des Lions, le 28 avril 1990

LES GAGNANTS

BILLET NO 01040 Normand Lapalme 2935 Notre-Dame, #4 St-Hyacinthe (Québec) J2S 2S1	(514) 774-2871	5 000 \$
BILLET NO 00144 Pierre Daoust 5678, 5 ^{ème} avenue Montréal (Québec) H1Y 2T1	(514) 725-8840	2 000 \$
BILLET NO 03704 Club Lions Mtl-Villeray (Sourds) 10 055 Papineau Montréal (Québec) H2B 1Z9	(514) 381-4028	1 000 \$
BILLET NO 04209 CLUB LION MTL-P.A.T. 553, 67 ^{ème} avenue Pointe-aux-Trembles (Québec) H1A 4E8	(514) 642-9550	500 \$
BILLET NO 09725 Club Lions Chicoutimi 261 Mézy Chicoutimi (Québec) J7J 1G6	(418) 543-5521	100 \$
BILLET NO 05685 Club Lions St-Constant C.P. 273 St-Constant (Québec) J5A 1G3	(514) 638-2637	100 \$
BILLET NO 01297 Éric Bélisle 210 Allée des Cigales L'Acadie (Québec) J0J 1H0	(514) 346-1869	100 \$
BILLET NO 11819 Club Lions Chertsey 7361 - 2 ^{ème} avenue Chertsey (Québec) J0K 3K0	(514) 882-1533	100 \$
BILLET NO 00519 Dionne Lefebvre 9045 Primot St-Léonard (Québec) H1R 3A8	(514) 328-1696	100 \$



Sur la photo, au kiosque du Comité de la Surdité, de gauche à droite, Daniel Péladeau, Guy Fredette, Normand Lapalme, Azaria Vézina, André Weir, Maurice Livernois, Bernard Rivet, président du Comité de la Surdité, Réjeanne Livernois, Jean-Guy Beaulieu et Maurice Baribeau.

COMMUNIQUÉ

Notez que le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) tient désormais ses réunions au Centre des loisirs des sourds de Montréal.

La correspondance doit être adressée comme suit:

Club Lions Mtl-Villeray (Sourds)
Boîte postale 114
Succursale «R»
Montréal (Québec)
H2S 3K6

10^e ANNIVERSAIRE 1980-1990

Par Louise BELLAVANCE
Directrice générale du
Service Handi A inc.



du Service Handi A inc.

Le 17 mars dernier, nous avons souligné cet anniversaire en accueillant dans la journée, lors d'une porte ouverte au Centre communautaire et à l'Auberge des Sourds, les visiteurs désireux de connaître davantage les réalisations du Service Handi A inc.

Un spectacle de chants et de mimes animé par Monsieur Vincent Bilodeau ainsi qu'un buffet furent organisés dans la soirée. Une participation d'environ quatre cents personnes, dont deux cent soixante-quinze handicapées auditives, ont fait de cette fête une réussite.

Nous avons procédé également, lors de cette veillée, au lancement du nouveau logo du Service Handi A inc. Ce dernier cristallise par un profil de visage, les valeurs «respect et dignité» de la personne. L'accent mis sur le regard rayonnant profondément à l'intérieur de la personne signifie l'importance de la communication visuelle.

Ainsi, nous espérons que les années à venir du Service Handi A inc. seront marquées par une plus grande compréhension du monde des personnes sourdes par les entendants et vice versa, le tout dans une atmosphère de respect et d'entraide mutuelle.

HISTORIQUE

Un court aperçu du Service Handi A inc. vous situera dans son histoire et vous permettra de suivre son évolution et peut-être d'anticiper son avenir.

L'ouverture du Service Handi A inc. a eu lieu le 12 février 1980 à la demande de la présidente d'une association de personnes sourdes du Québec. À cette époque presque aucun organisme



Le dévoilement du logo...



La cérémonie d'ouverture...

ne procurait des services de maintien dans le milieu à la clientèle sourde adulte.

Durant les années 1980 à 1982, des cours ont été organisés à partir des besoins exprimés: cours de français, de mathématiques de base et de langage gestuel. À ce moment-là, le personnel comprenait trois (3) personnes dont une (1) seule était rémunérée.

Deux ans plus tard, de 1982 à 1984, des personnes sourdes souffrant d'isolement se sont jointes à la clientèle du service.

Des cours de développement personnel, de pastorale, de cuisine, de poterie et d'anglais ont été ajoutés, toujours selon les besoins de notre clientèle.

En 1984 et 1985, le Centre communautaire s'est agrandi par l'ajout d'un atelier de travail occupationnel pour répondre aux vœux des personnes sourdes qui voulaient intégrer le marché du travail.

Au mois d'août '86, le Service Handi A inc. a connu un essor considérable en ouvrant une maison d'hébergement pour personnes sourdes adultes multi-handicapées communiquant par le langage gestuel.

Dû à une augmentation croissante de la clientèle sourde, le service de secrétariat est devenu permanent à l'automne '87.

Au même moment, se sont ajoutés des ateliers sur la prévention en santé mentale et les nouvelles quotidiennes. Nous avons également organisé la récupération scolaire pour aider les enfants entendants de parents sourds.

Enfin, dernièrement, à la saison d'hiver '89, nous avons transformé notre service d'interprétation en langage gestuel à cause des demandes de plus en plus nombreuses. En collaboration avec les organismes du milieu, un Service d'interprétariat régional a été mis sur pied.

En septembre '89, nous avons restructuré la partie administrative afin d'assurer une meilleure qualité et une efficacité accrue au niveau du travail à accomplir.

Aujourd'hui, en '90 après dix ans d'existence, nous sommes fière(s) du travail accompli, heureuses(x) du défi relevé: celui d'aider la personne adulte sourde à devenir autonome. Il reste beaucoup de travail à faire, les besoins sont si grands.

Nous entrevoyons l'avenir sereinement avec la force et l'énergie que procure la joie de rencontrer quotidiennement des gens que nous aimons beaucoup et qui nous le rendent bien.



Association des Sourds de la Mauricie Inc.

253, 3e rue, Suite 322, Shawinigan, G9N 1H5

(ATS): 1-819-538-0315

Président:
Vice-président:
Secrétaire:

Hervé Germain
Richard Gingras
Adrienne Grenier

Trésorier: Yves Ayotte
Directrice: Gisèle Mongrain



Assemblée générale annuelle du C.A.E.

Par **Guylaine BOUCHER**
Secrétaire du C.A.E.

Le 8 avril 1990 avaient lieu l'assemblée générale annuelle du Club Abbé de l'Épée (sourds de Montréal), en présence de 66 membres et sous la présidence d'élection de Joseph Paquin, avec Luc Giroux comme secrétaire d'élection.

Furent élus:

Jacques Raymond, président
Réal Michaud, 1^{er} vice-président
Jocelyne Proulx Chevalier, 2^{ème} vice-présidente
Guylaine Boucher, secrétaire archiviste
Philippe Mélançon, secrétaire correspondant
André Chevalier, trésorier
Albert Sanschagrín, assistant-trésorier

Le nouveau comité s'adjoindra des directeurs dans quelques semaines, et nous espérons que lanouvelle équipe prendra l'ancienne en exemple en ce qui a trait à la bonne administration du C.A.E.



Voici le nouveau conseil d'administration du C.A.E. pour 1990-1991. De g. à d., assis: Réal Michaud, 1^{er} vice-président, Jacques Raymond, président, Jocelyne Proulx Chevalier, 2^{ème} vice-présidente. Debout, de g. à d.: Guylaine Boucher, secrétaire archiviste, Albert Sanschagrín, assistant-trésorier, Philippe Mélançon, secrétaire correspondant, et André Chevalier, trésorier. Photographre: Yvon MANTHA



Lors de la journée des élections au C.A.E., Claire Mélançon, ex-présidente, Joseph Paquin, ex-secrétaire, et André Chevalier, trésorier, posent avec le gâteau de circonstances, quelques minutes avant de le déguster.

C'est le départ du CEILSQ



Jacques BOUDREAU
Collaboration spéciale

À la suite de la nomination de la responsable du Certificat d'enseignement en Langue des Signes Québécois, Mme Monique Boudreault, à l'été 1988 à Edmonton, 5 autres personnes francophones furent nommées membres du CEILSQ au cours des 6 mois suivants, et deux dernières personnes anglophones du Québec s'y sont jointes récemment.

Le 25 mars dernier avait lieu la première réunion officielle pour établir les objectifs du C.E.I.L.S.Q. jusqu'au mois de janvier 1992 (approximativement). Malgré l'attente du certificat d'enseignement chez les anglophones, ils ont plus d'avantages que nous pour les matériels et l'expertise car cela leur vient des États-Unis. Mais nous reprendrons de jour en jour du terrain grâce au Deafway et au Colloque International sur la Langue des Signes. Au cours de la réunion, les membres ont décidé l'ajout du terme «Interprétation» pour le Certificat de l'Enseignement et de l'Interprétation en Langue des Signes Québécois (C.E.I.L.S.Q.).

C'est quoi le C.E.I.L.S.Q.? Les professeurs Sourds du Québec ont donné des cours de L.S.Q. aux personnes entendant depuis 10 ans, et ont reçu peu de formation et de perfectionnement dans l'enseignement de la L.S.Q. par la suite. C'est pourquoi il fut décidé de créer le comité du C.E.I.L.S.Q. de la Protection de la Langue des Signes Québécois pour former les professeurs Sourds et les interprètes certifiés. Le premier objectif concerne les professeurs et sera poursuivi jusqu'en 1992, alors que le deuxième objectif concerne les interprètes et sera mis en oeuvre en 1992. Le C.E.I.L.S.Q. est un organisme autonome des Sourds pour notre langue maternelle.

Voici la liste des membres du comité:

Mme Monique Boudreault, responsable du CEILSQ, Mme Denise Read, représentante des anglophones du Québec, M. Roger St-Louis, représentant des francophones de l'Ontario, Mme Julie Élane Roy, Mme Valérie Bertin, M. Jacques Gariépy, M. Gérard Labrecque et M. Serge Brière.

Pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter Mme Monique Boudreault, A/S C.E.I.L.S.Q., C.P. 30091, 550 est, Boul. Charrest, Québec, Qc. G1K 8Y1, ATS 418-683-3011 (Par l'entremise du SRB 1-800-363-6600)

D'autres nouvelles du Centre de Recherche et de Formation en L.S.Q. vous seront communiquées prochainement.



Voici le groupe des membres du comité CEILSQ. De g. à d.: Lise St-Louis, secrétaire d'assemblée, Serge Brière, Roger St-Louis (debout), Gérard Labrecque, Murielle St-Louis, camériste, Monique Boudreault, directrice du comité, Jacques Gariépy, Julie Élane Roy. N'apparaissent pas sur la photo: Valérie Bertin et Denise Read.

Entrevue avec Josée Pépin, Mlle Sourde du Québec 1989: Un bel avenir se dessine pour elle...

Propos recueillis par Yvon MANTHA

La revue VOIR DIRE est heureuse de vous présenter Mlle Josée Pépin, récemment élue Mlle Sourde du Québec 1989 lors du Festival provincial des Arts de la Société culturelle québécoise des sourds, tenu à Sherbrooke le 7 octobre dernier. On se souvient qu'il y a un an elle avait été couronnée Mlle Sourde du CLSM lors du gala du 20ième anniversaire du couronnement annuel de la Reine du CLSM. C'est avec plaisir qu'elle a accepté de répondre à nos questions. — La rédaction.

Voir Dire: Mlle Pépin, quand êtes-vous née, et à quel endroit?
Josée Pépin: Je suis née le 11 avril 1971, à Montréal.

Voir Dire: Vous avez des frères et des soeurs? Et vos parents sont-ils sourds ou entendants?
Josée Pépin: Je suis une fille unique, et mes parents sont entendants.

Voir Dire: À quel âge avez-vous perdu l'ouïe, et quel est l'origine de votre handicap auditif?
Josée Pépin: À ma naissance, mais je suis incertaine, car c'est peut-être suite à la rougeole.

Voir Dire: Votre période d'adaptation à votre surdité a-t-elle été difficile durant votre enfance?
Josée Pépin: Non, car mes parents m'ont beaucoup aidée pour que je sois heureuse malgré ma surdité.

Voir Dire: Durant vos années scolaires, vous avez été intégrée aux entendants. Vous débrouilliez-vous bien avec eux?
Josée Pépin: J'ai beaucoup appris avec les entendants. Je me sens comme une personne entendant.

Voir Dire: Comment vous comportez-vous lorsque vous engagez la conversation avec des entendants?
Josée Pépin: Je leur dis que je suis sourde et de me parler lentement, car je lis sur leurs lèvres.

Voir Dire: Bien que vous étiez oraliste, vous avez un jour décidé de devenir « gestuelle ». Comment avez-vous été amenée à prendre cette décision?
Josée Pépin: Un jour, j'étais allée à l'Institut Raymond Dewar pour y passer un test audiologique. J'y ai aperçu des offres d'emploi d'été et l'une d'elles a attiré mon attention: celle d'un camp de vacances pour les sourds. J'y ai travaillé et c'est là que j'ai fait la connaissance du monde des sourds gestuels. Au début, je ne connaissais pas les signes, mais mes compagnons et compagnes de travail me les ont enseignés et je les ai appris très vite. Cela m'a permis de découvrir qui je suis vraiment, car auparavant je me sentais comme une entendant, et maintenant que je connais les signes je me sens davantage comme une personne sourde et je suis très fière de moi.

Voir Dire: Comment avez-vous été amenée à présenter votre candidature comme duchesse lors du 20ième couronnement de la Reine du CLSM en 1988?
Josée Pépin: J'en parlais avec une compagne de travail au camp d'été. Je lui ai confié que mon rêve était de devenir une « Miss... » Elle m'a suggéré de tenter ma chance au concours de Mlle Sourde de Montréal, ce que j'ai fait.

Voir Dire: Quelles furent vos premières impressions lorsque vous avez été couronnée 20ième Reine du CLSM?
Josée Pépin: J'étais très émue, et j'étais aussi très fière de moi, j'étais au septième ciel!

Voir Dire: Lors de la soirée du gala Mlle Sourde du Québec, le 7 octobre 1989, vous avez réussi à vous imposer, après seulement un mois de préparation, et à décrocher le titre tant convoité de Mlle Sourde du Québec. Comment y êtes-vous parvenue?
Josée Pépin: Je suis une fille qui a beaucoup d'audace. J'aime relever de nouveaux défis.

Voir Dire: Y a-t-il des personnes qui vous ont aidée dans la présentation de votre spectacle de talent?
Josée Pépin: Oui, Yvon Mantha, Judi Richards et Julie Roy m'ont beaucoup aidé pour la présentation de mon spectacle.

Voir Dire: Si vous participez au Gala Mlle Sourde du Canada lors du prochain Festival des Arts '90, à Niagara Falls, caressez-vous le rêve de remporter le titre de Mlle Sourde du Canada?
Josée Pépin: J'espère beaucoup avoir la chance d'y participer.

Voir Dire: Dernière question (pour le fun): Si jamais il y avait un jour un concours de Mlle Univers Sourde, aimeriez-vous y participer, et quelles seraient d'après vous vos chances de remporter le titre?
Josée Pépin: Oui, pourquoi pas? Si j'ai la chance d'avoir de bons organisateurs et aussi de connaître d'autres personnes.

Voir Dire: Merci beaucoup Mlle Pépin pour nous avoir accordé cette entrevue. Nous vous souhaitons bonne chance lors du prochain Festival national des Arts de la Société culturelle canadienne des sourds, à Niagara Falls, Ontario, du 11 au 14 juillet 1990.



Lors du Festival provincial des Arts '89 de la Société culturelle québécoise des sourds, le 7 octobre dernier, Josée fut élue Mlle Sourde du Québec, ultime étape lui ouvrant la porte du Gala Mlle Sourde du Canada 1990.

Voir Dire: Dans quelle situation êtes-vous plus à l'aise pour converser: avec les entendants (situation oraliste) ou avec les sourds (situation gestuelle)?
Josée Pépin: Quelle différence? Moi, je ne sens rien, je suis à l'aise dans toutes les deux, car j'ai confiance en moi.

Voir Dire: Durant votre adolescence, avez-vous rêvé d'une carrière quelconque?
Josée Pépin: Oui, j'ai rêvé de devenir vétérinaire car j'aime beaucoup les animaux et je n'aime pas les voir souffrir, mais je pense que je vais choisir la pharmacie.

Voir Dire: Prévoyez-vous poursuivre des études collégiales ou universitaires?
Josée Pépin: Oui, bien sûr! J'irai d'abord au cégep et, si tout va bien, à l'université.

Voir Dire: Quel est votre sport préféré?
Josée Pépin: C'est le ski alpin.

Voir Dire: Comment avez-vous été amenée à présenter votre candidature comme duchesse lors du 20ième couronnement de la Reine du CLSM en 1988?
Josée Pépin: J'en parlais avec une compagne de travail au camp d'été. Je lui ai confié que mon rêve était de devenir une « Miss... » Elle m'a suggéré de tenter ma chance au concours de Mlle Sourde de Montréal, ce que j'ai fait.

Voir Dire: Quelles furent vos premières impressions lorsque vous avez été couronnée 20ième Reine du CLSM?
Josée Pépin: J'étais très émue, et j'étais aussi très fière de moi, j'étais au septième ciel!

Voir Dire: Lors de la soirée du gala Mlle Sourde du Québec, le 7 octobre 1989, vous avez réussi à vous imposer, après seulement un mois de préparation, et à décrocher le titre tant convoité de Mlle Sourde du Québec. Comment y êtes-vous parvenue?
Josée Pépin: Je suis une fille qui a beaucoup d'audace. J'aime relever de nouveaux défis.

Voir Dire: Y a-t-il des personnes qui vous ont aidée dans la présentation de votre spectacle de talent?
Josée Pépin: Oui, Yvon Mantha, Judi Richards et Julie Roy m'ont beaucoup aidé pour la présentation de mon spectacle.

Voir Dire: Si vous participez au Gala Mlle Sourde du Canada lors du prochain Festival des Arts '90, à Niagara Falls, caressez-vous le rêve de remporter le titre de Mlle Sourde du Canada?
Josée Pépin: J'espère beaucoup avoir la chance d'y participer.

Voir Dire: Dernière question (pour le fun): Si jamais il y avait un jour un concours de Mlle Univers Sourde, aimeriez-vous y participer, et quelles seraient d'après vous vos chances de remporter le titre?
Josée Pépin: Oui, pourquoi pas? Si j'ai la chance d'avoir de bons organisateurs et aussi de connaître d'autres personnes.

Voir Dire: Merci beaucoup Mlle Pépin pour nous avoir accordé cette entrevue. Nous vous souhaitons bonne chance lors du prochain Festival national des Arts de la Société culturelle canadienne des sourds, à Niagara Falls, Ontario, du 11 au 14 juillet 1990.



Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

Élue Reine du CLSM lors du 20ième gala des duchesses du CLSM, le 1er octobre 1988, elle est ici accompagnée de ses parents.



Des bénévoles très dévoués au C.L.S.M.

Par la direction du C.L.S.M.

Récemment, M. Rolland Léger a été nommé responsable de l'entretien du Centre des loisirs des sourds de Montréal, tout en étant aussi directeur des membres et de s'occuper du bar six jours par semaine. Rolland assume toutes ces tâches bénévolement, aidé de Mme Carmen Plante pour le ménage et de son épouse Madeleine pour la cuisine et au bar. Madeleine reçoit d'ailleurs les félicitations de ses supérieurs et de tous les membres pour son dévouement et sa gentillesse.

Pour sa part, M. Lebel, un vétéran du service au bar depuis plus de 10 ans, est toujours là bénévolement, avec son éternelle cigarette aux lèvres. Quand tout le monde s'entraide, tout va bien. D'ailleurs, le proverbe dit bien: aide-toi et le Ciel t'aidera!



Rolland et Madeleine Léger au bar.

Quelques nouvelles de l'Abitibi

Par **Rolland LÉGER**
Collaboration spéciale

Lors de mon récent voyage d'une semaine en Abitibi, je suis allé visiter des amis, Marthe Bergeron et ses frères Guy et Gérard, qui habitent ensemble une grande maison, à Macamic.

Tous les trois sont sourds et aveugles, mais ils se débrouillent très bien seuls sans aucune aide extérieure. Marthe voit elle-même au ménage et aux repas. Oui, des repas très bien préparés que ses frères dévorent avec grand appétit.



Marthe Bergeron s'affaire ici à préparer une salade, dans sa cuisine toute équipée. Rien ne paraît de sa déficience visuelle.

Pour leur part, Guy et Gérard s'occupent de fabriquer des meubles de jardin en bois, au sous-sol: chaises et tables de jardin, balançoires, jouets, rien de tout cela n'a de secret pour eux. Ils travaillent sur commande et sont très connus, de LaSarre jusqu'à Amos.

Gérard Bergeron est un véritable athlète. Il fait de la culture physique dans sa cave, et il est très musclé, en plus d'être un bel homme.

Guy, Gérard et Marthe saluent tous leurs amis de Montréal et d'ailleurs, et leurs anciens compagnons et compagnes de classe.



Gérard pose ici devant quelques-unes de ses réalisations: une chaise de jardin pour enfant et une balançoire miniature.



LOISIRS - SPORTS - CULTURE

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888 rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8

ATS: (514) 277-4050 (pour les membres) / ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1989/90

Président: Luc Giroux
Vice-président: Rémi Maltais
Secrétaire: Guy Fredette
Ass.-secrétaire: Claire Bélanger
Trésorier: Fernand Hébert

Ass.-trésorier: Michel Grenier
Directeur des membres: Rolland Léger
Directeur des sports: Raymond Guérard
Directeur des loisirs: Jacques Guérard



Souvenirs d'un voyage au Costa-Rica

Par **Guy LEBOEUF**
Collaboration spéciale

Le 11 février 1990, par un froid sibérien (-20° C), M. et Mme Julian De Frustos, M. et Mme Irénée Fortier, Mlles Mariette Godbout, Élise Warren, Réal Routhier et moi-même avons pris l'avion pour San José, Costa-Rica. Le trajet a duré 5 heures et demie. En arrivant à l'aéroport Santamaria, le temps était superbe et ensoleillé. Ça faisait du bien. Nous sommes ensuite passés à la douane sans difficulté, puis une guide nous a rencontrés et nous a dirigés vers l'hôtel Gran, à San José. Avis aux amateurs de casinos: celui de l'hôtel Gran (ou Gran Hotel) est ouvert 24 heures par jour.

Au cours d'une réunion qui suivit notre arrivée à l'hôtel, une hôtesse nous donna des informations sur les excursions, les règles d'hygiène concernant l'eau potable, etc., après quoi nous avons rencontré plusieurs sourds costaricains au parc situé près de l'hôtel. Ils sont très sociables et sympathiques même s'ils parlent surtout l'espagnol et parfois l'anglais. Nous avons logé à cet hôtel durant une semaine. Presque tous les soirs, nous pouvions jaser avec des sourds de San José.

Le Costa-Rica est un pays un peu plus petit en superficie que la Nouvelle-Écosse: seulement 320 kilomètres séparent la côte du Pacifique de celle de la mer des Caraïbes au point le plus large. La monnaie nationale se nomme le colon, et le taux de change est d'environ 80 colons au dollar canadien. Onze pour-cent du territoire national a été transformé en parcs nationaux, et le pays n'a même pas d'armée.

Nous avons fait un tour de la ville de San José et visité le musée de jade, qui présente une collection impressionnante d'objets d'art de type pré-colombien, en jade évidemment, mais sans oublier aussi ses collections d'objets d'or et de céramique.

Nous nous sommes ensuite rendus visiter le volcan actif Poas, à plus de 3 200 mètres d'altitude, l'un des 109 volcans se trouvant sur le territoire national costaricain. À proximité du volcan, on pouvait voir des arbres en fleurs et des feuilles géantes (5 pieds de large) qui ressemblaient beaucoup à des feuilles de rhubarbe. Ce fut une belle excursion.

Notre groupe a aussi fait une belle croisière à bord du Calypso sur le golfe des îles Nicoya. Le trajet dura 2 heures, après quoi



Le volcan Poas. Son cratère est le plus grand cratère volcanique au monde.



De g. à d.: Guy Leboeuf, Allen Rodriguez (un professeur sourd), Irénée Fortier, une sourde de San José, Thérèse Fortier et Élise Warren, posant en face de l'opéra de San José. Photographie: Guy LEBOEUF

le bateau accosta enfin près d'une île sauvage. Nous y avons trouvé un véritable paradis terrestre, tout étant là d'une beauté incomparable: les palmiers élancés, les arbres fleuris, la mer, etc... Nous y avons dégusté du poisson CORVINIA (une sorte de truite) sous les palmiers, et c'était délicieux. Nous en avons aussi profité pour nous baigner dans la mer.

Nous avons aussi visité la jungle tropicale, où nous avons aperçu quelques crocodiles qui pataugeaient dans une rivière, ainsi que quelques oiseaux exotiques (des perroquets), des singes ainsi que de beaux papillons. Il y avait aussi des palmiers, des arbres fleuris, des arbustes géants avec beaucoup de racines extérieures, et beaucoup d'autres choses intéressantes.

Ensuite, nous avons pris le fameux «train de la jungle» construit au 19^{ième} siècle au prix de milliers de vies humaines. Ce train fut pendant longtemps le seul moyen de transport du café et de la banane vers l'est, à destination de l'Europe. Le périple a duré trois heures, et comportait plusieurs arrêts en cours de route. La vue était merveilleuse, la campagne était tout à fait pittoresque. Nous avons vu des milliers de plants de café, des fougères, de bananiers, de la canne à sucre, etc. Nous nous sommes finalement arrêtés à Limon, d'où nous avons pris l'autobus pour San José. Une fois de plus, nous avons été éblouis.

Après une première semaine passée à San José, nous avons pris un mini-autobus pour Flamingo Beach, un voyage de 5 heures. Un guide nous expliqua que la route Panaméricaine, sur laquelle nous roulions, bien qu'elle soit à cet endroit une



La mère d'Allen Rodriguez nous a invités chez elle pour un souper. Assis, de g. à d.: Alexander, la mère d'Allen, Gracia (professeure sourde), Irénée Fortier, Thérèse Fortier. Debout, de g. à d.: Réal Routhier, Mariette Godbout, Julian de Frutos, Élise Warren et Éliasa de Frutos.

(suite et fin)

route nationale à deux voies, par en fait de l'Alaska et se rend jusqu'en Amérique du Sud. Une fois arrivés à Flamingo Beach, nous avons vite constaté que le thermomètre y oscille entre 20° C la nuit et 35° C de 11:00 à 14:00. L'hôtel – ou plus exactement le motel – où nous logions était situé près d'une belle plage et avait aussi des piscines. Nous avons fait comme des lézards au soleil: cela nous faisait vachement du bien! Le vendredi, Réal est allé au restaurant pour déjeuner, et un chien l'a mordu à la jambe. Ce fut la panique. La propriétaire du chien lui a dit qu'il n'y avait pas de danger car le chien était vacciné contre la rage, mais Réal s'est quand-même rendu à la clinique pour une injection. Il est maintenant bien connu à Flamingo Beach, à cause du chien!



À Sorchi (à 50 km de San José), nous avons visité une manufacture de chariots où un employé sourd s'affaire à peindre les roues, avec beaucoup de talent et de précision.

Les gens du Costa-Rica sont très gentils, la nourriture est très bonne, surtout le poisson CORVINIA, et les fruits tropicaux sont tout simplement exquis. Mais au retour, force nous fut de braver courageusement le froid québécois en arrivant à Mirabel. Nos vacances étant finies, il nous reste de beaux souvenirs, et notre bronzage, sans oublier le travail quotidien à reprendre!



Cette île perdue était d'une beauté incomparable.



Décès,
naissances,
etc.



Par Germaine LANDRY, s.n.d.d.

Pique-nique annuel:

Le pique-nique annuel en plein air au camp Villa Notre-Dame de Fatima, à Vaudreuil, aura lieu dimanche le 5 août 1990. Il y aura messe à 11:00.

Venez nombreux! Bon été!

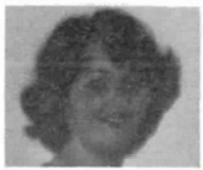
Décès

M. Roland Livernois est décédé le 13 février 1990, à l'âge de 66 ans. Il était le frère de Maurice Livernois.

La mère de Wayne Duncan est décédée le 28 février 1990, à l'âge de 86 ans.

La mère de Luc St-Pierre est décédée le 1^{er} mars 1990, à l'âge de 77 ans, à Sherbrooke.

Au Manoir Cartierville, M. Léonard Bourdages est décédé le 15 mars 1990, à l'âge de 67 ans. Il laisse son frère sourd, Adélar.



À Mont-Joli, près de Rimouski, la soeur de Claire Lavoie, Michèle, est décédée le 31 mars, à l'âge de 33 ans. Elle était handicapée depuis l'âge de 14 ans.

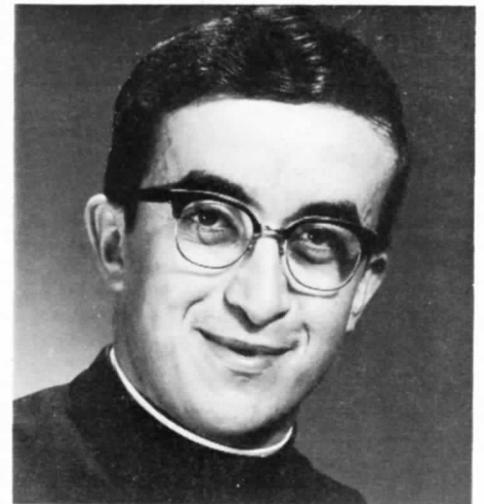
La grand-mère de M. Daniel Chase est décédée le 3 avril 1990, à Sherbrooke.

DONALD GODIN

1938-1990

Monsieur Donald Godin est décédé le 5 avril 1990, à l'hôpital Jean-Talon de Montréal, à l'âge de 51 ans. Né à Sainte-Croix de Dunham, diocèse de Saint-Hyacinthe, le 30 juin 1938 d'Onésime et d'Yvonne Bourgea, Donald demanda son admission chez les Clercs de Saint-Viateur en 1957. Le 14 août, il revêtait l'habit religieux et, le 15 août de l'année suivante, il y faisait profession religieuse. Sa première tâche fut d'assister le responsable de la monotype dans son travail d'impression des publications de la Congrégation.

À partir de 1959, Donald Godin embrassa la carrière d'enseignant dans le monde de la surdité et fut professeur à l'Institut catholique des sourds-muets de la rue Saint-Laurent. En 1964, ses supérieurs se rendirent à sa demande d'aller entreprendre le Brevet A à l'École normale Saint-Viateur de Rigaud. Donald y passa quatre ans et obtint le baccalauréat en pédagogie de l'Université de Montréal. Cette année, il retourna à l'enseignement à l'Institution des sourds-muets. Il obtint le baccalauréat ès arts du Gesù en 1969 et le Brevet A d'enseignement en 1970. En 1972, il se joignit au personnel de l'École Lucien-



Pagé annexe et entreprit des études en vue du baccalauréat spécialisé pour l'enfant inadaptée, option déficience auditive. À sa demande, il fut libéré de ses engagements le 12 février 1975.

Au Manoir Cartierville, M. Philippe Pilon est décédé le 24 avril 1990, à l'âge de 85 ans.

M. Louis-Philippe Richer, oncle de Raymond Richer, est décédé à l'âge de 71 ans.

Nos sincères condoléances.

Naissance – baptême

Jonathan est né le 19 janvier 1990, 2^e enfant de Jean-Pierre Lafrenière et Diane Veilleux. Il a été baptisé le 25 mars.

Félicitations aux heureux parents.

À Ste-Foy

Un trio familial partage un gros lot de 200 000 \$!

Grâce à une mise chanceuse de la catégorie 10/10, un trio sourd de Sainte-Foy, Denise, Serge Nault, et leur fille Line, s'est enrichi d'un gros lot de 200 000 \$ lors du tirage du 4 mai de Banco. Fervente adepte des loteries, Mme Nault choisit ses sélections à partir de dates d'anniversaires et de numéros le plus fréquemment tirés. Mère et fille ont découvert leur bonne fortune au kiosque de loterie d'un centre commercial. Parmi les projets évoqués par la famille, on note l'acquisition d'une voiture, des placements financiers et des rénovations à la maison. La combinaison gagnante a été jouée au Dépanneur Provi-Soir, situé au 5 421 boulevard Hamel, à Ste-Foy.

Source: Loto-Hebdo, Vol. 7, no 05, 13 mai 1990.





12^{ième} Championnat canadien de Curling des Sourds Halifax, Nouvelle-Écosse, du 8 au 14 avril 1990

Par Sylvette JACQUES
Secrétaire de la FSSQ

Du 8 au 14 avril 1990 avait lieu le 12^{ième} Championnat canadien de curling des Sourds, à Halifax, en Nouvelle-Écosse. J'y avais été nommée déléguée de la FSSQ, en remplacement de Luc Michaud. À mon arrivée à Halifax, la neige tombait et le vent soufflait très fort. Malgré tout, j'ai attendu pendant deux heures à l'aéroport que quelqu'un de l'Association de curling des sourds de la Nouvelle-Écosse (ACSNE) vienne me chercher, mais en vain. Comme je ne connaissais pas l'adresse du club de curling où notre tournoi se disputerait, j'ai demandé à une personne de téléphoner pour moi aux trois clubs de curling existants dans la ville, ce qui m'a permis d'informer les sourds de mon arrivée. Gigi Fiset, interprète ASL/LSQ, et Cooper Nickerson, président de l'Association des sports des sourds de la Nouvelle-Écosse, sont alors venus me chercher et m'ont conduite au Club de Curling Mayflower, site du tournoi. Par la suite, j'ai assisté aux parties en compagnie de Gigi Fiset, qui m'a expliqué le système de pointage utilisé au curling.

Jeudi le 12 avril, j'assistais à la réunion du conseil des délégués du curling. Encore une fois, Gigi Fiset me servait d'interprète francophone. Durant l'assemblée, il fut discuté de divers sujets concernant le 13^{ième} Championnat canadien de curling des Sourds, qui aura lieu conjointement avec les XII^{èmes} Jeux mondiaux d'hiver pour les Sourds, à Banff, Alberta, en 1991, ainsi que des 14^{ième} et 15^{ième} Championnats (1992 et 1993). L'Ontario et l'Alberta ont proposé la Colombie-Britannique comme hôte du championnat de 1992, et ce sera Terre-Neuve qui organisera celui de 1993. Durant la soirée avait lieu une conférence promotionnelle afin de faire connaître les XII^{èmes} Jeux mondiaux d'hiver pour les Sourds, et beaucoup de personnes sont venues y assister.

Le lendemain vendredi, dernière journée du tournoi avant les finales, les curleurs étaient nerveux, car tous voulaient l'emporter sur leurs adversaires afin de se qualifier pour les finales. Je désirais vivement moi aussi que l'équipe gagnante soit celle de ma province. Malheureusement, les québécois se sont classés au septième rang parmi les dix provinces. L'équipe féminine du Québec fut plus chanceuse: elle s'est rendue aux semi-finales. La soirée était réservée aux personnalités, et j'ai pu y jaser avec des curleurs anglophones, tout en apprenant quelques signes de l'ASL.

Lors des finales du lendemain, l'équipe féminine du Québec s'est mérité la médaille de bronze, tandis que l'argent était remporté par celle du Manitoba et l'or par celle de l'Alberta.

En après-midi, les équipes masculines du Manitoba et de l'Alberta se sont livrées une chaude lutte pour le championnat, qui fut finalement remporté par le Manitoba. L'Alberta et la Colombie-Britannique se classèrent respectivement en deuxième et troisième position.

Durant la soirée, un banquet dansant eut lieu à l'hôtel Château Halifax, et la semaine du tournoi se termina dans une atmosphère très amicale. Je suis heureuse de connaître ce sport et d'avoir pu assister à ce championnat. Bonne chance aux équipes du Québec qui participeront au prochain championnat national canadien de curling des sourds, à Banff, l'an prochain.

CLASSEMENT FINAL

Hommes	G	P	Femmes	G	P
1. C.-B.	8	1	1. Alberta	7	0
2. Alberta	7	2	2. Manitoba	6	1
3. Manitoba	7	2	3. Québec	5	2
4. N.-B.	7	2	4. C.-B.	3	4
5. Sask.	4	5	5. T.-N.	3	4
6. Ontario	4	5	6. Sask.	2	5
7. Québec	3	6	7. Ontario	2	5
8. I.P.-É.	2	7	8. N.-É.	0	7
9. T.-N.	2	7			
10. N.-É.	1	8			



prop.:
Raphaël Desantis
(sourd)



CARROSSERIE R.D. enr.
SPÉCIALITÉS:
DÉBOSELAGE – PEINTURE – MÉCANIQUE
ESTIMATION GRATUITE

321-8114
(ATS)

10766 SALK
MONTRÉAL-NORD, QC
H1G 4Y1



Nouvelles de l'Association de Bowling des Sourds du Québec, Inc.

Par Roland BOLDUC
Président de l'ABSQ

Photographe:
Yvon MANTHA

Notre 13^{ème} tournoi annuel de bowling «CLASSIC» fut disputé cette année les 3 et 4 mars 1990, au salon Laurentian Lanes. Cette année, nous avons organisé notre tournoi d'une manière différente. En effet, nous avons eu une ronde préliminaire suivie d'une ronde éliminatoire, alors qu'auparavant nos tournois n'avaient qu'une seule ronde. Plusieurs joueurs ont apprécié ce changement. Le champion du tournoi fut M. Philippe Mills, et la championne fut Mme Ginette Sarrazin. Chacun s'est mérité un trophée nouveau genre. Félicitations à ces deux champions.

Le 31 mars dernier, un deuxième souper au spaghetti était organisé conjointement par l'ABSQ (bowling) et l'AGSQ (golf). Cet événement a connu un très grand succès, grâce à la compétence du comité organisateur.

Notre tournoi annuel «CHANCEUX 9» a eu lieu les 4 et 5 mai dernier, au salon Boulevard. Malheureusement, les résultats de ce tournoi n'étaient pas disponibles au moment d'écrire ces lignes. Il y a aussi eu un tournoi provincial de démonstration organisé par la Fédération sportive des sourds du Québec, le 12 mai dernier. Nous nous sommes d'ailleurs affiliés à la FSSQ dans le but de présenter ce tournoi.



Ce fut toute une surprise pour M. Philippe Mills que de remporter le championnat lors du 13^{ème} tournoi de bowling «CLASSIC» des 3 et 4 mars derniers. Il reçoit ici son trophée, des mains de Donna Bell, trésorière, et de Roland Bolduc, président de l'ABSQ.

13^e GRAND TOURNOI DE GROSSES QUILLES Vendredi, le 2 mars et samedi, le 3 mars 1990 Salon Laurentian Lanes

Noms	3 parties	H'Cap	Total	Prix
1. P. Mills	587	54	641	500.00
2. P. Lesiège	614	18	632	250.00
3. R. Montbleau	575	42	617	185.00
4. P. Mélançon	598	30	628	145.00
5. J.-P. Côté	542	72	614	115.00
6. R. Bolduc	556	42	598	100.00
7. B. Veira	536	60	596	85.00
8. P. Gonthier	535	60	595	70.00
9. M. Bazinet	528	66	594	60.00
10. J. Lacoste	530	63	593	50.00
11. R. Nadeau	556	36	592	44.00
12. G. Gravel	587	3	590	39.00
13. G. Boucher	492	96	588	36.00

Plus haut simple sans handicap
Gilles GRAVEL 236

Plus haut triple sans handicap
Pierre LESIÈGE 614

Plus haut simple avec handicap
Andrée BOUCHER 202 + 35 = 237

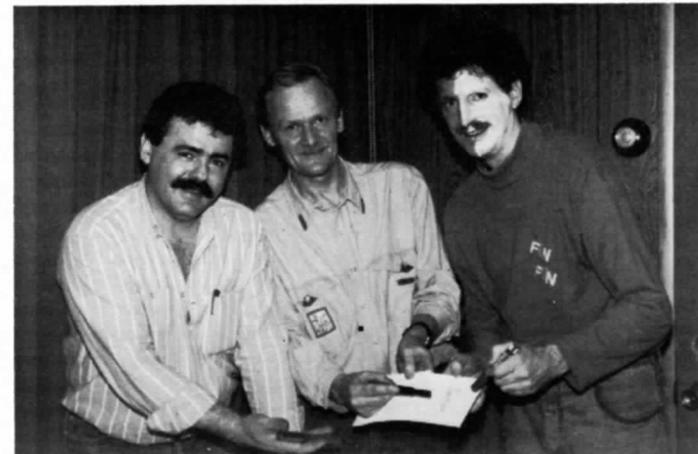
Plus haut triple avec handicap
Philippe MILLS 587 + 54 = 641



Près de 100 personnes sont venues se régaler d'un délicieux spaghetti, le 31 mars dernier. Les quatre cordons-bleus qui l'ont si bien préparé furent (de g. à d.) Louise Morissette, Carole Larivière, Yolande Gravel et Lucie Demers.



Mme Ginette Sarrazin s'est mérité ce trophée pour avoir remporté la ronde préliminaire ainsi que la ronde éliminatoire, lors du tournoi «CLASSIC» des 3 et 4 mars derniers. Elle est ici entourée de Donna Bell et de Roland Bolduc.

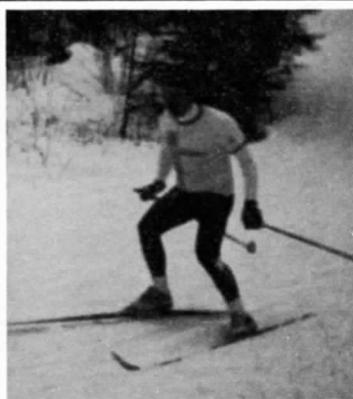


Une soirée «fais-moi un dessin» fut organisée par nul autre que Jacques Gravel, président du 13^{ème} tournoi de bowling, Gérard Labrecque, président du comité organisateur de l'AGSQ (golf) et Sylvain Laverdure, organisateur de la soirée, qu'on voit ici avec un visage bleu et blanc, tout ce qu'il y a de plus bizarre!



Quatre fondeurs canadiens au Mont Snow, É.-U.

Par Pierre PIGEON
Collaboration spéciale



À la demande de Donald McCarthy, directeur général de l'Association des sports des sourds du Canada, les quatre fondeurs canadiens Martin Morisset, Steve Bourdage, Denis Sanscartier et moi sont allés au Mont Snow, au Vermont, pour y participer à un tournoi national américain de ski de fond qui devait nous servir de ronde de qualification dans l'éventualité d'une possible sélection pour l'équipe nationale canadienne des sourds de 1991 qui participera aux XII^{èmes} Jeux mondiaux pour les Sourds, à Banff, Alberta. Mlle Gigi Fiset, présidente de la Fédération sportive des sourds du Québec, nous accompagnait à titre de représentante de l'ASSC et d'interprète.

Lorsque nous avons appris la nouvelle nous invitant à nous rendre au Mont Snow, nous étions incrédules, car le Mont Snow se trouve dans le sud du Vermont, et comme la neige se faisait déjà rare au Québec, nous ne croyons pas en trouver suffisamment, rendu à destination, pour pouvoir pratiquer le ski de fond. À notre avis, il aurait mieux valu que la ronde de qualification ait lieu à Québec ou dans les Laurentides, où il y avait abondance de neige. Mais nous n'avions pas le choix, la confirmation officielle de notre participation nous étant parvenue dans les derniers jours précédant le départ.

Nous sommes donc partis, un peu à contrecœur, un bon vendredi après-midi, sous la pluie. Nous étions entassés à cinq dans la petite «Jimmy» de Denis. Nous nous sommes donc organisés pour changer de place de temps en temps au cours du voyage, puisque l'espace n'était pas fameux pour trois personnes à l'arrière et que le trajet serait long: cinq heures de route. Heureusement qu'on avait la «Mini» avec nous!

Ce n'est qu'après deux heures de route qu'on a finalement repris espoir. La pluie nous avait quittée, ainsi que les champs de verdure. Nous retrouvions la neige, et celle-ci devenait de plus en plus abondante à mesure qu'on roulait vers le sud. Arrivés près d'Albany pendant, la neige recommençait à se

faire rare. Nous nous disions que le tournoi aurait dû être organisé à Stowe. Mais nous avons descendu la route 87 jusqu'à Albany pour tourner ensuite sur la 7 via le 9 vers l'est. Nous étions donc dans l'État de New York. Mais une fois franchie la frontière du Vermont, la neige redevenait de plus en plus abondante, grâce sans doute à la présence des Appalaches.

Arrivés à Wilmington, il était déjà temps de trouver un gîte pour la nuit. En remontant vers le nord, nous en avons finalement trouvé un après quelques tentatives infructueuses. Les bagages rangés et le souper consommé, nous reprenions la route vers le Mont Snow qui, heureusement, n'était qu'à quelques milles de là, où nous comptions rencontrer les dirigeants américains du tournoi pour leur demander des informations sur la course.

Le lendemain, après une bonne nuit et un réveil matinal dû à Steve, notre joie fut de courte durée car lorsque nous avons ouvert les rideaux, il pleuvait. Encore une fois, nous n'avions pas le choix et nous nous sommes rendus au centre de ski pour neuf heures, tel que prévu.

Sur place, le responsable du centre de ski refusait d'ouvrir ses pistes afin de les conserver en bon état. On a proposé de reporter la compétition au lendemain. Cela ne nous posait pas de problème, mais quelques participants américains ne pouvaient l'accepter car ils devaient prendre l'avion le lendemain pour rentrer chez eux. Il fut finalement décidé d'abrégé la course de 15 kilomètres prévue pour en faire une course de 7 km environ, et qu'elle serait jugée davantage sur la technique que sur la vitesse.



De g. à d.: Denis Sanscartier, Martin Morisset, Pierre Pigeon, Gigi Fiset, présidente de la FSSQ, et Steve Bourdage.

Enfants avec Problèmes Auditifs

Association du Québec pour



3700 Berri, Suite 486
Montréal, Qué. H2L 4G9
514-842-8706

Nous publions la revue ENTENDRE

(suite et fin)

Dans l'avant-midi, nous fîmes une petite randonnée avec les américains, et leur instructeur nous donna quelques conseils. Le temps de prendre un léger dîner, le temps était venu de farter nos skis. Nous avons choisi le rouge à cause de la pluie. En faisant un essai, j'ai trouvé mon choix de klister rouge parfait. Malheureusement, il s'est mis à neiger quelques minutes seulement après que nous ayons eu farté nos skis. Il en est tombé seulement un demi-pouce, mais ce fut suffisant pour rendre nos skis collants, juste avant le début de la compétition.

J'ai donc trouvé ces 7 kilomètres assez épuisants en raison de la mauvaise glisse. Je n'arrivais pas à trouver un bon rythme. Heureusement, nous avons quand même fait très bonne figure, Martin se classant deuxième, moi quatrième, Steve cinquième et Denis sixième.

Par la suite, nous avons assisté à la soirée des médailles. Martin recevait la médaille d'argent et nous en avons profité pour bien observer la manière dont les américains avaient organisé l'événement. C'est un modèle à suivre.

Le dimanche matin, le temps froid était de retour, mais nous n'avions pas envie d'aller skier sur des pistes glacées et nous reprîmes le chemin du retour en remontant le Vermont par l'autoroute 91, qui est plus panoramique et plus rapide, puisque sa limite de vitesse est plus élevée que celle de la 87.

Nous fûmes surpris de constater l'abondance de neige dans le centre du Vermont, dans la région de Killington, tandis qu'à Stowe, plus au nord, il n'y avait plus de neige du tout.

De ce long voyage de plus de 10 heures en voiture au total et comportant peu de ski, nous n'avons pas retenu grand-chose, si ce n'est les quelques conseils de l'instructeur de



Martin vient de recevoir sa médaille d'argent, des mains des organisateurs américains.

l'équipe américaine. Mais je retiens plusieurs bonnes idées au sujet de l'organisation, et j'essaierai de les mettre en pratique à l'avenir. J'espère cependant que l'ASSC organisera ses rondes de qualification au Canada, où les conditions climatiques sont souvent meilleures.

Merci à Gigi pour son accompagnement et son aide, surtout comme interprète.

Roy Hysen honoré par le Bureau des personnes handicapées de l'Ontario

par Lynn LATHROP

de la revue Vibrations

— Vibrations, mai 1989, page 7.

Roy Hysen reçoit des remerciements bien mérités pour rendre possible à beaucoup de personnes sourdes de jouir de l'excitement et du défi de jouer au hockey.

Cet homme de Mississauga, lui-même sourd, a reçu en novembre un Prix d'action communautaire, du Bureau des personnes handicapées (de l'Ontario). Et, lors d'un banquet en juin, il recevra un prix du comité du souper des célébrités sportives de Mississauga, pour sa contribution exceptionnelle au sport communautaire à Mississauga.

Hysen s'est consacré à encourager les personnes sourdes à s'impliquer dans les sports. Il est le co-fondateur de l'Association athlétique pour les sourds de Mississauga, et il a établi l'Organisation de hockey sur glace pour les déficients auditifs canadiens, qui organise une école de hockey d'été pour les enfants sourds de partout au Canada.

Il est aussi instructeur de l'équipe nationale de hockey des sourds du Canada.

Le prochain événement à l'agenda de Hysen est une visite de neuf jours en Union Soviétique, avec 20 joueurs sourds et quatre autres officiels. Le voyage, qui débutera le 16 avril, inclura des parties contre des escadrons soviétiques et tchécoslovaques. Les Canadiens demeureront à Vorones, à environ 200 milles au sud de Moscou.

Quand le reste du groupe rentrera à la maison, Hysen restera en arrière pendant quelques jours pour effectuer quelques visites et excursions touristiques. Toujours à la recherche de moyens d'améliorer l'équipe et l'école d'été, il prendra aussi le temps d'étudier le système de hockey de l'Armée Rouge centrale.



Nous reconnaissons ici Roy Hysen et son épouse Frances, avec le Prix d'action communautaire.



Club Abbé de l'Épée Inc. (Sourds de Montréal)

Président: Jacques Raymond
Vice-président: Réal Michaud
2^e vice-présidente: Jocelyne Proulx
Secrétaire: Guylaine Boucher

Sec. corresp.: Philippe Mélançon
Trésorier: André Chevalier
Ass. Trés.: Albert Sanschagrin

Directeurs:

8688, rue Esplanade
Montréal, Qc H2P 2S4

1965 GRAND BAL 1990

25e ANNIVERSAIRE DE FONDATION

L'Amicale Régionale des Sourds Saguenay—Lac-Saint-Jean Inc.

LE SAMEDI 1er SEPTEMBRE 1990

À L'HÔTEL LE ROUSSILLON SAGUENAY, MAIL 170, JONQUIÈRE

ADMISSION:

Cocktail-Banquet-Danse
40 \$ par personne

Danse seulement
15 \$ par personne
à la porte de l'hôtel 20 \$ par personne

Horaire:
Cocktail: 17 heures
Banquet: 18 heures
Danse seulement: 20h30

Tenue de ville (pas de jeans)

Comité d'organisation

Michel Dubé
Président et maître de cérémonie

Rena Claveau
Secrétaire

Linda Brunet-Dubé
Trésorière

2296, RUE TRUCHON, APP. NO 4
JONQUIÈRE, P.Q. G7X 4A2

P.S.: Veuillez faire parvenir votre chèque visé ou mandat-poste au nom de:

L'AMICALE RÉGIONALE DES SOURDS SAGUENAY—LAG-SAINTE-JEAN INC.

a/s RÉNA CLAVEAU
secrétaire

a/s LINDA BRUNET-DUBÉ
trésorière

2296, RUE TRUCHON, APP. NO 4
JONQUIÈRE, P.Q. G7X 4A2

DATE LIMITE DE RÉSERVATION: 24 AOÛT 1990

_____ billet (s) pour le cocktail-banquet-danse: 40 \$ = \$ _____

_____ billet (s) pour la danse seulement: 15 \$ = \$ _____

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____